



Projet « Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité » :
le cas de deux lieux en cours de patrimonialisation La prison Montluc (Lyon) et le centre de
réétention d'Arenc (Marseille).

(Convention de partenariat CNRS-Ministère de la culture et de la communication n° 2100807831 dans le cadre de l'appel à projets de recherches PIIP 2011 « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales »)

Rapport final de recherche
(Alain Battegay, Samia Chabani, Ed Naylor, Marie-Thérèse Tetu)

Avril 2014



Rapport final de l'opération de recherche

« Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité » : Le cas de deux lieux en cours de patrimonialisation : la prison Montluc (Lyon) et le centre de rétention d'Arenc (Marseille).

(Convention de partenariat CNRS-Ministère de la culture et de la communication dans le cadre de l'appel à projets de recherches PIIC 2011 « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales »)

TABLE DES MATIERES

I – Le projet « Lieux à Mémoires multiples » et son déroulement p 3-10

- Présentation de la démarche : enquêtes situées et scènes de réflexion collective p 3-7
- Travaux d'enquête engagés, plan du rapport, publications p 8-10

II – La démarche, ses productions documentaires et ses résultats de recherches p 9- 20

- A- Les travaux d'enquête engagés sur Montluc p 9-13
- B- Les travaux d'enquêtes engagés sur Arenc p 13-23
- C- Les scènes de réflexions collectives associées à la démarche et aux enquêtes du projet « lieux à mémoires multiples » p 24-27

III - Eléments de synthèse et de réflexions sur la démarche et ses résultats partiels: p 28-34

- Entre Montluc et Arenc : analyse contrastive des processus de patrimonialisation
- Le processus de patrimonialisation, comme objet d'étude et comme cours d'action
- Lieux à mémoires multiples : une notion à préciser.
- L'interculturalité : outil de questionnement, outil de négociation ?
- Les formes de publication et de socialisation de la mémoire et de l'histoire : un chantier interculturel ?

IV – Annexes et documents : p 35-

- 1- Compte-rendu de la Réunion Projet GIS IPAPIC Lieux à mémoires multiples 24-09-12 ANCRAGES, p 36
- 2- Annonce et programme détaillé de la journée d'études Lieux à mémoires multiples et recours au numérique du 20 Décembre, p 40
- 3- Annonce et programme détaillé de l'atelier : Lieux détruits, mémoires effacées: chroniques de la patrimonialisation du 21 Décembre, p42
- 4- Annonce et programme de la visite sur site "Grand Arénas, autopsie d'un effacement du 19 Mars, p 44
- 5- Compte-rendu de la Réunion Projet GIS IPAPIC Lieux à mémoires multiples 25-06-13, Lames/CMW, p 46
- 6- Compte-rendu de la Réunion Projet GIS IPAPIC Lieux à mémoires multiples 4-10-13 Ancrages, p 52
- 7- Annonce et programme détaillé de la Journée de restitution et d'étude 15 Mars « Camps et lieux d'internement récemment patrimonialisés à l'épreuve du multiple" Site Mémorial du camp des Milles, p 54
- 8- Annonce et programme détaillé de la Journée de restitution et d'étude 22 Mars aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13): "L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc : une mémoire à-venir?" p 56
- 9- Préfiguration de la plateforme numérique "Montluc, un lieu à mémoires multiples" p 59

Annexes n'ayant pas pu être intégrées au rapport pour des raisons techniques et figurant en fichiers séparés :

- 10- Intervention de Samia CHABANI du 22 mars 2014 dans le cadre de la journée de restitution
- 11- Export des traces identifiées dans le fonds de la Cimade PACA relatives au CRA d'Arenc.
- 12- Contribution de Ed Naylor : Le centre d'Arenc (1963-2006) : du refoulement des 'hébergés' à la rétention administrative. Archives et éléments de récit, St Antony's College, Oxford mars 2014, 160p.

I. Le projet « Lieux à Mémoires Multiples » et son déroulement.

Présentation de la démarche

Ce projet de recherches est parti du constat de la dissociation et du contraste entre les propositions des lieux de mémoires dédiés à la Résistance et à la Seconde Guerre mondiale, et les actions et scènes mémorielles dédiées à l'immigration. Il a été conduit autour d'un canevas commun de préoccupations interrogeant les formes actuelles de patrimonialisation de deux lieux d'enfermement à histoires et à mémoires multiples ainsi que leurs devenir patrimoniaux :

- la prison Montluc à Lyon qui porte les traces d'une pluralité d'histoires et de mémoires alors que sa transformation en Mémorial, en 2008-2010 et jusqu'à ce jour, s'est opérée quasi-exclusivement autour d'un seul fragment de son histoire, le moment où la prison était allemande (1943-44) ;
- et, sur le port de Marseille, le centre de rétention d'Arenc, aujourd'hui disparu, dont seules les archives (notamment celles qui ont été récemment versées aux Archives Départementales des Bouches du Rhône (AD 13)) et les matériaux d'histoire orale permettent de restituer la mémoire.

Dans la mise en œuvre de ce projet multi-situé et multi-dimensionné, nous avons mené de front différentes activités : des activités d'enquêtes proprement dites sur l'histoire et les mémoires de chacun de ces deux lieux et sur l'histoire de leur patrimonialisation, des activités également de mise en discussion et de problématisation de la démarche et de ses résultats partiels sous des angles particuliers. Ces deux registres de l'enquête ont été menés en coordination entre les différents chercheurs du projet et ont permis de donner du contenu à la collaboration entre le Lames (laboratoire de recherches) et l'association Ancrages en associant des professionnels des institutions patrimoniales. Une série de rencontres ont eu lieu dont les unes ont été de coordination et de mise en discussion interne des travaux engagés et dont les autres ont été d'exposition et de mise en discussion de leur orientation devant des publics de chercheurs, d'universitaires, de professionnels du patrimoine et de l'action culturelle, d'enseignants, d'étudiants, d'acteurs associatifs intéressés, d'artistes.

Le dispositif d'enquêtes et de recherches qui a associé pour le temps du projet (18 mois) plusieurs partenaires est porté initialement par trois laboratoires de recherches (*Lames, Aix-en-Provence, coordinateur scientifique ; Centre Max Weber, Lyon ; Urmis, Nice*), ainsi que par un acteur associatif *Ancrages* (Marseille) et le pôle images de l'ISH Lyon (partenariat de service). De plus, ce dispositif a tenté de travailler en coopération avec des organismes et des structures qui ont en charge, à différents titres, la gestion de ces deux lieux en cours de patrimonialisation et de leur identité narrative (ONAC, Archives Départementales des Bouches du Rhône, partenaires de parcours urbains). Or de ce point de vue, les relations entre les partenaires de l'opération de recherches et les institutions impliquées dans le chantier de travail montrent que ces partenariats sont fragiles et dépendants d'agendas et d'interprétations de missions dont certaines sont en cours de définition et de redéfinitions. Ainsi en est-il du Mémorial Montluc, dont la nouvelle feuille de route, annoncée fin 2013 élargit des compétences au-delà de la seule période 43-44, au moment où la prison était allemande, et qui envisage de mettre en œuvre un conseil scientifique ouvert à d'autres périodes de son histoire. Ainsi en est-il également des Archives départementales des Bouches-du-Rhône, qui avaient inscrit l'approche des migrations comme une ligne forte de ses orientations pour les années précédentes et qui semble aujourd'hui n'en plus faire une orientation prioritaire pour la construction de son agenda. Les formats de coopérations entre laboratoires de recherches, associations et institutions patrimoniales sont ainsi à examiner au cas par cas, en tenant compte autant de la diversité des associations et des démarches de recherches que des agendas des institutions patrimoniales, et de leur construction. Nous reviendrons dans ce rapport sur cette question, et cet enjeu de recherches et de construction du partenariat, qui peut apporter des questionnements critiques et fructueux à une démarche soucieuse d'un nouveau type de scientificité, et aux rapports entre institutions patrimoniales/associations/Recherche et université.

ENQUETES SITUÉES ...

Le dispositif d'enquêtes situées mis en place répond à l'ambition de ce projet multi-orienté qui entend, simultanément:

-d'une part apporter des éléments de documentation et de réflexion concernant l'histoire de la patrimonialisation ou de la non-patrimonialisation de ces deux lieux. Il s'agit là en effet d'un axe d'enquête qui est directement lié à la question de « qui fait le patrimoine » et « qu'est-ce qui fait patrimoine » qui constitue un des axes forts de l'appel à projet de recherches du Ministère de la culture. En ce sens les enquêtes initiées documentent pour chacun des deux lieux l'étape ou la séquence actuelle de patrimonialisation, et en dresse un état des lieux. Elles font apparaître d'une part l'importance des archives pour reconstituer l'histoire d'Arenc dont le bâtiment a été détruit : une première description et exploration des archives d'Arenc versées aux Archives Départementales des Bouches du Rhône (Ed Naylor), ainsi que l'exploration d'autres sources archivistiques (par Samia Chabani, association Ancrages : archives de la Cimade, journal La Criée historiographique, recueil de témoignages oraux) décrivent l'état actuel de la documentation concernant Arenc ; la transformation de la prison Montluc en Mémorial dédié à la période 43-44, est documentée, par une quinzaine d'entretiens filmés de ses principaux acteurs, et par des documents écrits (récits de presse, pièces administratives du dossier ...).

-d'autre part apporter des éléments documentaires et historiographiques concernant des périodes, des événements des aspects négligés de l'histoire de ces deux lieux dans la forme actuelle de leur patrimonialisation. Pour ce qui concerne Arenc, ce sont bien sûr l'ensemble des éléments documentaires et historiographiques qui sont concernés. Les travaux de Ed Naylor (voir annexe) et sa communication dressent un premier cadre historiographique de l'usage d'Arenc comme centre de rétention et signalent les principales populations concernées. Il relativise l'idée selon laquelle Arenc a fonctionné comme un centre de rétention « clandestin » en montrant que son existence était connue et avait déjà été mentionnée publiquement avant que l'affaire d'Arenc n'éclate qu'en 1975. Revenant sur cette période de « découverte médiatique » du centre d'Arenc, Yvan Gastaut souligne l'importance de la coopération entre militant-journaliste-avocat dans la montée en visibilité de l'affaire d'Arenc, dans un contexte de montée d'actes racistes et de politique d'arrêt de la migration de travail en 1974. Il remarque qu'un travail d'enquête auprès de ces acteurs aurait pu être mené pour mieux comprendre les ressorts de ce moment de publication ainsi que ses résonances publiques. Pour ce qui concerne Montluc trois grandes plages documentant l'histoire de la prison et de sa transformation en mémorial ont été inégalement enquêtées : la période algérienne de Montluc a été plus précisément enquêtée (auprès d'acteurs de la mémoire et de la patrimonialisation, d'un historien, de militants associatifs et en rassemblant des sources documentaires (articles de presse, témoignages publiés), d'autres éléments ayant été rassemblés concernant d'autres périodes de la prison Montluc ainsi que des éléments sur les usages actuels du Mémorial (par les publics et lors de la cérémonie commémorative du 23 Juin 2013, jour de l'arrestation de Jean-Moulin).

-et enfin de contribuer à la recherche de formes adaptées à la socialisation de l'histoire et de la mémoire de ces lieux (balade patrimoniale, réalisation de web documentaire, recours au numérique, autres formes de publication écrite) tenant compte des éléments rassemblés susceptibles d'enrichir et d'infléchir le devenir patrimonial de ces deux lieux, et d'en rendre compte. La publication d'un guide de visite à deux voix (Bernard Mosse et Philippe Mioche) est envisagée par le Mémorial du camp des Milles suite à la journée d'étude du 15 Mars ; la publication d'un guide des archives sur Arenc déposées aux Archives Départementales des Bouches du Rhône (AD 13) est également envisagée par les Archives dont la responsable est actuellement sur le départ. Par ailleurs la documentation produite lors de cette opération de recherches a enrichi, méthodologiquement et

sur le plan des contenus, les propositions de balades sonores et patrimoniales portées par l'association Ancrages (Arenc sur Marseille terre d'Accueil ; le camp du Grand Arénas, comme visite d'un lieu effacé) ainsi que l'identification de nouvelles sources, telle que la presse militante locale. Enfin, les éléments produits à partir de la transformation de la prison Montluc en Mémorial sont actuellement traités et rassemblés en base de données et en plateforme numérique (en bibliothèque selon les termes d'un chercheur en informatique). Nous reviendrons sur les questions d'écriture et de publication numérique qui se posent d'autant plus dans cette démarche, qu'elle se veut attentive au caractère inachevé des connaissances et de la patrimonialisation du Mémorial : la question des contributions publiques ou des publics, liée au caractère inachevé du processus de patrimonialisation et de l'accumulation des connaissances, est au principe de construction de cette plateforme numérique.

... Et SCENES DE REFLEXIONS COLLECTIVES

L'orientation de ces travaux de recherches, la mise en œuvre de formats d'enquêtes originaux, les éléments de productions documentaires réalisés ont été présentés en 2012-2013 lors d'ateliers de travail et de journées de coordination. Les questionnements et les éléments de documentation concernant la patrimonialisation des lieux à mémoires et à histoires multiples ont fait l'objet de discussions et de réunions internes. Ils ont donné lieu également à des journées d'atelier et d'étude qui ont associé, dans des configurations différentes, chercheurs, professionnels de la culture et du patrimoine, artistes, associations et personnes intéressées à la réflexion et impliqués dans des processus de patrimonialisation.

Ces journées d'étude et de réflexion collectives ont été construites en mobilisant les résultats partiels des enquêtes en cours, - en donnant lieu à des exposés de recherches et parfois à la production de témoignages - et dans le prolongement des questions posées par la démarche d'ensemble du projet. Elles ont donné lieu à des co-productions avec et entre institutions et des programmes de recherches académiques (Labexmed – Mmsh, Centre Max Weber –équipe « Urbanités contemporaines »- Imera) et des institutions patrimoniales (Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13), Camp des Milles) et socio-culturelles (Centre du Roy René). Elles ont associé, dans le choix des intervenants et la composition du public (une quarantaine de participants lors de chaque réunion), des personnels du monde académique (enseignants, chercheurs de différentes disciplines) et des professionnels de la culture et du patrimoine) et aussi des artistes, des associations, des personnes intéressées au travail d'histoire et de mémoire et impliquées dans les processus actuels de patrimonialisation. Ces journées d'études ont valu à la fois comme scène de réflexion élargie au-delà des partenaires et des participants directs au projet, et aussi comme moments d'exposition de résultats et de questionnements partiels et moment d'inflexion de démarches en cours.

Sur le plan du travail collaboratif, ces journées d'études ont été conçues comme le lieu d'un exercice partagé concernant l'état de l'art et des lieux d'approches de lieux à histoires et mémoires multiples, et sur leurs destins et devenir patrimoniaux. De ce point de vue, il est encore trop tôt pour rendre compte exhaustivement des **deux journées d'études et de restitution** qui viennent de se tenir, en clôture de l'opération de recherches « Lieux à Mémoires multiples » :

- le 15 Mars Camp Mémorial des Milles sur la problématique des « Camps et lieux d'internement récemment patrimonialisés à l'épreuve du multiple »,
- et le 22 Mars journée d'études aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, sur le thème de « L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc : une mémoire à venir ? »¹.

¹ Ces deux journées d'études et de restitution, tiennent lieu de colloque clôturant contractuellement l'opération de recherches « Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité ». Elles feront l'objet de publications ultérieures en cours de composition et de réalisation.

Tout au moins peut-on relever quelques aspects saillants de ces moments de réflexion collective, et de travail collaboratif.

La première journée (15 Mars) s'est appuyée sur la présentation de trois lieux de mémoire et d'histoire qui rencontrent, selon des modalités différentes, la question du multiple : le Mémorial des Milles, avec une visite in situ à 2 voix, le Musée mémorial de Rivesaltes, avec les exposés de Abderrahmen Moumen, chercheur et de Nathalie Fourcade, responsable de projet, le Mémorial Montluc avec des exposés de chercheurs, et des entretiens vidéos qui ont donné la parole aussi aux responsables de ces lieux, absents ce jour.

Pour aborder cette question du multiple, une grille commune de présentation et de questionnement avait été proposée aux intervenants sollicités travaillant sur les différents sites, leur demandant de raconter l'histoire de la patrimonialisation de ces lieux : Comment ont-ils été transformés en mémoriaux ? Quelles conjonctions d'acteurs, d'événements, de logiques ont joué et pesé dans le processus de patrimonialisation ? A quels débats ont donné lieu les choix de mémoires et d'histoire conduisant à la patrimonialisation actuelle ? Comment aujourd'hui sont prises en compte les autres histoires et mémoires de ces lieux ? Quelles questions cela pose, quelles sont les initiatives ou dispositifs dans et autour de ces lieux qui interrogent, prennent en compte et travaillent le croisement d'histoires, de mémoires, d'usages de ces lieux ?

Le premier objectif de l'exercice était ainsi de dresser un état des lieux des interrogations et des pratiques concernant la façon dont ces lieux de patrimonialisation récente et inachevée se retrouvent à l'épreuve de croisements d'histoires, de mémoires, d'usages. Le second consistait à faire émerger, par des regards diversifiés portés sur ces expériences, des manières d'approcher les enjeux, les difficultés et les ressources liées à la complexité de ces camps et lieux d'internement et de leurs devenir patrimoniaux.

Sous l'angle du travail coopératif, on peut retenir de cette première journée, **la visite in situ et à deux voix**, organisée spécialement à cette occasion, par Philippe Mioche, historien ayant travaillé sur l'histoire industrielle et sociale de la Provence, et Bernard Mossé, responsable des contenus au Camp Mémorial de Milles, présentant l'histoire du Camp, les orientations du Mémorial, la place des espaces dans les parcours et les commentaires des visiteurs. Cette visite orientée commentée et problématisée du site du Camp Mémorial sur le thème des mémoires et des histoires multiples, et de la manière dont l'histoire industrielle et sociale de la tuilerie est présente et présentée dans le Mémorial du Camp des milles, a mis en relief des aspects du site qui intéressent la réflexion de plusieurs manières. L'intérêt que cette visite à 2 voix a suscité conduit à envisager la possibilité d'inscrire et de documenter plus précisément un tel parcours dans le site Mémorial, - ce qui honore l'esprit d'atelier de la journée d'études.

De la seconde journée de restitution et d'études, qui a eu lieu aux Archives Départementales des Bouches du Rhône (AD 13), on peut retenir à la fois, l'intérêt d'une publication éventuelle d'un guide problématisé des archives d'Arenc déposées aux Archives Départementales des Bouches du Rhône (AD 13) (travail de Ed Naylor ; publication en cours de discussion) ainsi que l'état des questionnements concernant les archives de la Cimade, porté par l'association Ancrages, ici approchées en lien avec les lieux d'enfermement ou d'espace contraint pour les populations immigrées, avec le statut du recueil de témoignages de membres de la Cimade qui y ont travaillé, et, plus généralement du versement de ces archives et témoignages à des institutions publiques, tenant compte de leur accessibilité.

Dans ces deux cas, ces journées d'études les processus de patrimonialisation et leur moment actuel ont été approchés comme un objet de réflexion et également un lieu d'action. Le travail collaboratif initié reste certes fragile et à poursuivre. Mais ces éléments semblent néanmoins confirmer l'intérêt de ces formats de travail, qui font l'hypothèse et le pari d'une intelligibilité partagée et d'un espace de réflexion où se croisent, en des points de pertinence, des professionnalités et des perspectives différentes : pas tout à fait un colloque, plutôt une journée d'étude et de réflexion où prévaut une présomption d'égalité entre les interactants, quelques soient par ailleurs leur titres, et voire peut-être une sorte d'Atelier où il se fabriquerait quelque chose, au moins un début de diagnostic partagé, si ce n'est des projets éventuels.

Sur le plan académique, l'opération de recherches « Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité » a ainsi figuré comme un des chantiers d'appui proposés au Labexmed dans le cadre de l'Atelier de Recherche Thématique 4 « Patrimoine », « Mobilisations et accessibilités du passé dans l'espace public méditerranéen. Les dispositifs numériques dans les processus patrimoniaux et les mises en scène muséographiques » en collaboration avec Telemme (Maryline Crivello). Elle a également bénéficié de l'hospitalité scientifique de l'Imera, (qui participe du Réseau Français des Instituts d'Etudes avancées en construisant son travail d'exploratorium autour d'une orientation science-art) pour l'organisation d'une journée d'étude centrée sur « Lieux à Mémoires Multiples et recours au numérique. Expériences en cours et enjeux théoriques ».

Cette journée a contribué à poser la question des usages du numérique dans la mobilisation du passé et les exposés ont tous traité également du rapport à l'artistique, comme source et dispositif (Laurent Veray), comme dimension de l'activité muséale et commémorative (Bauman), les autres comme recours pour documenter et signaler des lieux de mémoire détruits (Guixe), ou des mémoires négligées (Raspouteam). Elle a également montré que la mise en ligne de ressources numériques dédiées ne suffit pas à déclarer l'accessibilité généralisée de l'information. Bien au contraire, cette accessibilité est aussi médiée par des dispositifs de signalement relevant de l'art urbain : *urban design et street art*.

Cette orientation sur la mémoire et le numérique a ainsi contribué à poser le numérique comme objet et comme projet dans plusieurs configurations de recherches. D'un côté la mise à disposition et le traitement des mémoires audiovisuelles des télévisions en Méditerranée par exemple fournit des matériaux dont se ressaisissent des historiens et des commentateurs qui peuvent mettre en série des documents et les contextualiser en traçant les grandes lignes d'une histoire des représentations : telle est l'orientation dans laquelle s'inscrivent les travaux qui se réclament de la perspective des *digital humanities*. D'un autre côté, un courant d'études se développe (*digital studies*), qui entend développer les ressources d'interactivité du numérique dans le sens d'une science contributive : des liens ont été développés en ce sens avec le service Edition et ressources numériques de la MMSH (USR 3125 - Abdelmajid ARRIF), les laboratoires LIRI (Lyon) et LIRIS (Paris-Beaubourg), à partir des questions posées par l'analyse de processus de patrimonialisation « en train de se faire » : les possibilités de contribution, par le numérique, à la compréhension et à la documentation du processus de patrimonialisation sont ici à l'agenda d'opérations de recherches prenant comme « terrain » le travail engagé notamment sur la transformation de la prison Montluc en Mémorial.

– Travaux engagés et plan du rapport « Lieux à mémoires multiples et enjeux d’interculturalité »

Ce rapport final sur ce projet multi-situé et multi-orienté comme on vient de le souligner, tente de retracer la démarche d’ensemble en présentant les travaux engagés sur les deux sites.

- **les travaux engagés sur Montluc** : Les travaux d’enquête, de documentation et de réflexion qui ont été menés, ont procédé par enregistrements vidéos auprès d’acteurs clefs du processus de patrimonialisation de la prison Montluc et de sa transformation en Mémorial (12 entretiens), de visiteurs de Montluc lors des journées du patrimoine (15 entretiens), d’un directeur d’école ayant mené un projet pédagogique avec sa classe, et de la commémoration de l’arrestation J. Moulin en présence du premier ministre. Des enregistrements vidéos d’acteurs de l’histoire et de la mémoire d’autres périodes de la prison (6 entretiens) dont un ancien condamné à mort algérien président de l’association des anciens condamnés à mort et deux avocats, et enfin d’un historien ayant étudié l’usage de Montluc pendant la guerre d’Algérie ont également été réalisés. Le travail a également consisté à rechercher des traces, des documents et des témoignages documentant l’histoire de la prison Montluc pendant la période de la guerre d’Algérie. Les entretiens ont ainsi permis de documenter la question « qui fait le patrimoine » et d’apporter une contribution à l’historiographie de périodes peu représentées dans le Mémorial actuel. Une réflexion et un travail de mise en œuvre d’une plateforme numérique sont engagés avec des chercheurs intéressés par les ressources du numérique pour des formes de publication susceptibles de favoriser l’interactivité avec des publics (MMSH, LIRIS, IRI).

-**les travaux engagés sur Arenc** dans la trame de l’activité de l’association Ancrages, Centre de ressources dédié à l’histoire et aux mémoires des migrations en Provence-Alpes Côte d’Azur, (ancrages.org ont consisté :

- d’une part à mener en parallèle la mise en place de deux types de parcours urbain intitulés « Marseille terre d’accueil ? » :

- Une balade patrimoniale commentée par les médiatrices d’ancrages,
- Une promenade sonore² partant d’Arenc.

- d’autre part à organiser une balade problématisée sur « Le grand Arenas »

- et aussi à entreprendre un travail de valorisation du fonds de la Cimade, délégation régionale PACA ([répertoire en annexe séparée](#)).

Par ailleurs, Ed Naylor, historien anglais, - docteur en philosophie de l’histoire (Université de Londres) dont la thèse soutenue en 2011 porte sur la présence des Algériens à Marseille, - *The Politics of a Presence: Algerians in Marseille from Independence to ‘Immigration Sauvage’ (1962-1974)*- a procédé à une première exploration des archives d’Arenc versées aux Archives Départementales des Bouches du Rhône, notamment le fonds Payan ainsi qu’à des explorations complémentaires. Cela a conduit à documenter en partie les balades mises en place par Ancrages. Ed Naylor rend compte pour sa part de ses explorations dans le texte déjà mentionné « Le centre d’Arenc (1963-2006) : du refoulement des ‘hébergés’ à la rétention administrative. Archives et éléments de récit » ([en annexe séparée](#)).

Le travail d’Ancrages a consisté en l’identification de témoins, l’enregistrement de témoignages et la restitution sous forme de montage sonore et le traitement des sources à mettre en regard, composant les porte-vues présentés lors des balades patrimoniales. Il peut s’agir de témoins/acteurs qui sont passés par Arenc ou qui sont intervenus dans le centre de rétention (Cimade), l’exploration des sources écrites et des archives d’Arenc qui ont été versées aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13), voir en annexe le travail d’Ed Naylor et son exploration des archives d’Arenc) ainsi que la collecte d’archives associatives, notamment celles de la Cimade, de l’ATOM, aide aux travailleurs d’Outre-mer ou d’autres sources d’archives susceptibles de documenter le fonctionnement d’Arenc, au quotidien. La valorisation du fonds de la délégation régionale PACA de la Cimade ainsi que la collecte de témoignage auprès des intervenants auprès du CRA d’Arenc apparaissent comme incontournable pour une historiographie croisant des sources publiques (registres du CRA) et archives des associations intervenantes. Voir [en annexe séparée](#) la contribution de Samia Chabani sur « Les mémoires militantes au service de la transmission de l’histoire d’Arenc, récits et archives de la CIMADE ».

² <http://ancrages.org/nos-actions/balades-patrimoniales/marseille-terre-daccueil/>
<http://www.promenades-sonores.com/marseille-provence/promenade-sonore/marseille-terre-daccueil->

- **les scènes de réflexion collectives associées à la démarche et aux enquêtes du projet « lieux à mémoires multiples »** : une journée d'étude *Lieux à Mémoires Multiples et recours au numérique* a été organisée le 20 Décembre 2012 (voir ci-dessus et *programme et abstracts en annexe*), un atelier de témoignage et réflexion (21 Décembre 2012 voir *programme en annexe*), une visite sur site problématisée (Sur les Traces du Grand Arénas : autopsie d'un effacement, 19 Mars 2013 (voir *programme en annexe*).

En fin d'opération de recherches deux journées d'étude et de restitution ont été organisées sur des thématiques impliquées dans nos enquêtes et désignant des sortes de nœuds de pertinence de la notion de lieux à mémoires multiples en tentant de les saisir dans des conjonctions de points de vue (personnels des mémoriaux, chercheurs et enseignants, professionnels de la culture) et d'agendas scientifiques, institutionnels et de préoccupations publiques.

La première a été centrée sur l'état des lieux et des réflexions de « **Camps et lieux d'enfermement récemment patrimonialisés**, qui se retrouvent de manière différente « **à l'épreuve du multiple** ». (séance organisée au camp mémorial des Milles (15 Mars 2014).

La seconde **L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc : une mémoire à-venir ?** (22 Mars 2014) a dressé un état des lieux et des réflexions concernant ce point sensible de la mémoire nationale et locale à partir d'Arenc et du Mémorial Montluc.

L'ensemble de ces scènes de réflexions collectives ont été coproduites, selon des formats variés, entre Lames, Ancrages, Centre Max Weber ainsi qu'avec d'autres partenaires universitaires (Telemme, Imera, Labexmed), des professionnels œuvrant dans le domaine de l'action patrimoniale et culturelle (Radio Grenouille, Centre Du Roy d'Espagne, Camp de Milles, Archives Départementale 13) et des acteurs associatifs, culturels, habitants, citoyens impliqués dans ces processus de patrimonialisation ou de non patrimonialisation.

Publications

Sur Arenc :

- Ancrages, Promenade sonore Marseille terre d'accueil, partant d'Arenc : <http://ancrages.org/nos-actions/balades-patrimoniales/marseille-terre-daccueil/>
 - Ancrages, Balade patrimoniale, Sur les traces du grand Arenas <http://ancrages.org/nos-actions/balades-patrimoniales/sur-les-traces-du-grand-arenas-lecture-dun-morceau-de-ville/>
 - Ed Naylor : *Le centre d'Arenc (1963-2006) : du refoulement des 'hébergés' à la rétention administrative*. En annexe séparée, n°10. Manuscrit en négociation de publication (avec les Archives Départementales des Bouches du Rhône (AD 13)).
 - « Les mémoires militantes au service de la transmission de l'histoire d'Arenc : récits et archives de la CIMADE », Intervention de Samia CHABANI, déléguée générale d'Ancrages, 22 03 2014. En annexe séparée n°11
- L'export des traces sur Arenc, identifiées dans le fonds de la Cimade Paca et valorisé par Ancrages en 2013.
En annexe séparée n°12

Sur Montluc :

- Plateforme numérique en cours de réalisation « La prison Montluc, lieu à histoires et à mémoires multiples »
- Documentaire 26 minutes, « Les oubliés de Montluc », à paraître.
- Articles en cours de rédaction

A partir des Scènes de réflexion collective :

- Collectif RASPOUTEAM, artistes. Accessibilité de l'histoire dans la ville par le street art et le numérique <http://mediamed.mmsh.univ-aix.fr/chaines/labexmed/Atri/Pages/raspouteam.aspx>

Publications collectives en préparation :

- Journée « **Camps et lieux d'enfermement récemment patrimonialisés, à l'épreuve du multiple** ». (séance organisée au camp mémorial des Milles (15 Mars 2014).
Edition envisagée de la « visite à deux voix » Philippe Mioche/Bernard Mossé, « Histoire industrielle et sociale de la tuilerie des Milles/Histoire du Camp des Milles »
Publication des contributions et/ou de la journée en cours de définition
- Journée « **L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc : une mémoire à venir ?** » (22 Mars 2014)
Edition envisagée à titre de guide avec les Archives départementales des Bouches-du-Rhône du texte de Ed Naylor : *Le centre d'Arenc (1963-2006) : du refoulement des 'hébergés' à la rétention administrative*.
Publication des contributions et/ou de la journée en cours de définition

A - Travaux engagés sur Montluc

A1 - La patrimonialisation de Montluc

L'enquête menée par Alain Battégay et Marie-Thérèse Têtu a visé à reconstituer la chronologie du processus qui a conduit au classement de la prison Montluc à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, à sa transformation en mémorial, et à sa désignation comme un des 7 hauts lieux de mémoire qui incarnent la mémoire nationale et relèvent directement de l'Etat et de son ministère de la Défense. Des entretiens avec les acteurs-clefs de cette patrimonialisation ont cherché à mettre en évidence les choix mémoriels opérés, les débats qu'ils ont suscité, les professionalités et les compétences de métier mobilisées, les questionnements sur les conceptions de la mémoire nationale et qu'ils mettent à jour. Enfin, d'autres entretiens réalisés documentent la prise en compte d'autres périodes de l'histoire de la prison et les attentes d'autres acteurs de l'histoire et porteurs de mémoire.

- Un premier travail a consisté à établir à partir des archives de l'association des rescapés de Montluc une première chronologie des démarches effectuées (courriers aux ministères, aux administrations, aux élus - articles de presse – compte rendu de réunions – déclarations publiques) pour obtenir le classement de la prison. Ces archives montrent le travail des associations d'anciens internés et déportés dès 1945 pour entretenir la mémoire des lieux par des commémorations, pour répertorier les noms des détenus et rassembler des témoignages. Elles indiquent l'impulsion donnée par des événements tels que le procès Barbie, l'inscription de la ville de Lyon en 1998 au patrimoine mondial de l'humanité, ou le classement en 2001 de la cité de la Muette à Drancy et du quai des déportés à la gare de Compiègne. Enfin elles signalent l'augmentation des démarches faites par les associations en 2000 quand la perspective de déménagement des prisons de Lyon se précise et son accélération en 2007 quand la date et le lieu du déménagement sont fixés et quand les autorités préfectorales prennent le dossier en main.

- Un second travail a consisté à mener des entretiens filmés, avec les différents protagonistes et acteurs clefs de cette patrimonialisation pour préciser de leur point de vue les enjeux et leur rôle, et retracer des séquences ainsi que les controverses et les débats auxquels elles ont donné lieu. 12 entretiens ont été réalisés avec l'association des rescapés de Montluc, l'association des fils et filles de déportés juifs de France, le procureur Viout (président du comité de pilotage), la directrice du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation, le préfet Gérard, la conservatrice de la DRAC, le directeur des prisons de Lyon et le chargé du projet de déménagement des prisons, le directeur de l'ONAC en charge du Mémorial, le chargé de valorisation du Mémorial, l'architecte chargé de la restauration et le président de l'Université voisine (qui devrait acquérir une partie du site non protégé).

Ces entretiens ont permis de renseigner le processus et ses acteurs, des premières initiatives jusqu'à la phase finale, qui a conduit à la transformation de la prison en mémorial, son classement, son inscription dans la liste des « hauts-lieux » de la mémoire nationale du Ministère de la Défense, son financement et la définition de ses missions et des contenus de l'exposition.

De ces entretiens, il ressort que se poser la question de *qui fait le patrimoine* demande, en ce cas, à s'intéresser aux conceptions de la mémoire nationale à l'oeuvre, aux équilibres mémoriels ont été négociés, aux déséquilibres mémoriels qui se manifestent. Sur un autre plan, ils montrent, dans le cours de la patrimonialisation qui est un temps long, la diversité des acteurs, de leurs logiques, des

enjeux et le rôle des conjonctures. Cette chronique de la patrimonialisation et ces entretiens nous renseignent sur la manière dont se fabrique le patrimoine, non pas comme des plans établis dans les bureaux des ministères et des experts, mais dans le mouvement de l'action, non pas selon un ordre méthodique historiographie-muséographie-valorisation, mais simultanément dans une dynamique en lien avec l'ouverture et le dialogue avec les publics.

A ces entretiens se sont ajoutés des points de vue complémentaires ou qui ont apporté d'autres éclairages d'acteurs « secondaires » de cette patrimonialisation tels que ceux du conseiller à l'ethnologie de la DRAC, d'associations de déportés et résistants écartés des décisions (FNDIRP) ou qui interrogent le choix de Montluc au détriment d'autres lieux de mémoire de la période (prisons Saint-Paul et Saint-Joseph où ont été jugés, internés et fusillés par Vichy, la milice et la police française des résistants sans que cela soit indiqué sur des plaques qui, elles, attribuent ces exécutions aux Allemands), d'avocats ayant participé à différents procès liés à l'histoire de Montluc et du Tribunal permanent des forces armées (procès de la gestapo et de miliciens, de Barbie et Touvier, de militants du FLN).

- une troisième direction de l'enquête s'est orientée vers la prise en compte d'autres périodes de l'histoire de la prison, de leurs acteurs et porteurs de mémoire. En particulier, nous avons réalisé un entretien puis suivi et filmé la participation de M. Boudina (ancien condamné à mort président de l'association des condamnés à mort en Algérie) à la commémoration à Vaulx en Velin de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris, et sa rencontre avec des descendants franco-algériens d'un condamné à mort guillotiné à la prison Montluc. Nous avons également réalisé un entretien avec un journaliste algérien qui a réalisé un documentaire sur le « retour à Montluc » de Mostefa Boudina. Les demandes de M. Boudina portent sur le signalement dans le mémorial de l'existence du couloir de la mort, du lieu de la guillotine et des noms des 11 indépendantistes algériens du FLN guillotines à Montluc et interrogent les autorités françaises sur l'absence de traitement à Montluc de cette période de l'histoire commune aux deux pays et des faits qui ont eu lieu dans cette prison. D'autres rencontres et entretiens avec des descendants ou des héritiers de cette mémoire vivant en France continuent d'être recherchés dans la suite du projet. En parallèle nous avons négocié avec la direction du Mémorial la possibilité de filmer sur les lieux des entretiens, des lectures de témoignages, et des mises en scène évoquant cette période de la prison et ses usages qui ne sont pas signalés aujourd'hui, dont il ne reste pas de traces mais qui sont pourtant en grande partie localisables dans l'enceinte de la prison et sur le site élargi au Fort Montluc (aujourd'hui Hôtel de Police de Région) et à l'ex-TPFA (aujourd'hui siège de l'administration pénitentiaire régional) D'autres rencontres et entretiens ont été conduits notamment avec un historien, Marc André dont les travaux portent sur les algériens en région Rhône-Alpes (1947-1975) et qui a particulièrement travaillé sur les groupes de choc dont plusieurs membres ont été incarcérés et guillotines à la prison Montluc ; avec des avocats qui ont plaidé devant le Tribunal Permanent des forces armées et qui sont intervenus à la prison Montluc, qui éclairent le rapport aux juridictions d'exception en vigueur pendant cette période, les stratégies et les collectifs de défense mis en œuvre à cette période, des personnalités et des destins individuels des condamnés dont ils s'occupaient.

- enfin, nous nous intéressons aux visiteurs de ce lieu de mémoire. Nous avons mis à profit les journées du patrimoine élargissant les visites au delà d'un public captif ou habituel pour mener une enquête auprès des publics avant et après leur visite sur leur rapport au lieu, les raisons de leur venue, leurs attentes et leur intérêt pour telle période ou tel aspect de cette prison (15 entretiens). Nous nous intéressons également aux demandes spécifiques de visites que l'ouverture du lieu suscite dont par exemple celle d'une classe menant un projet sur les fusillés de leur commune en 1944, ou encore celle d'une visite organisée à la demande de la commission histoire du barreau des avocats de Lyon à destination d'élèves avocats, d'avocats et de magistrats en exercice sous la conduite des médiateurs du mémorial mais aussi d'avocats ayant défendu des internés de Montluc à diverses périodes. Nous avons participé à la réunion (19/03/12) consacrée à la préparation de cette visite et à

la discussion autour des questions des avocats posées au mémorial sur le non traitement de la période guerre d'Algérie.

Cette partie de l'enquête s'est accompagnée, dans le cadre de la préparation et au cours de la menée du projet de recherche, de démarches délicates et difficiles mais continues auprès des professionnels et institutions qui gèrent le mémorial, l'ONAC et la DMPA du ministère de la défense. Des réunions de travail avec les professionnels de l'ONAC, une rencontre à la DMPA avec la chargée de mission des projets muséographiques et du tourisme de mémoire (juillet 2012) ont eu lieu. Une visite sur site problématisée (mai 2012) en présence du directeur de l'ONAC Rhône, de l'architecte du patrimoine chargé de la restauration de Montluc, de chercheurs, de professionnels d'autres lieux de mémoire, et d'associations a été organisée dans le cadre de la préparation du projet Montluc-Arenc avec l'équipe qui travaille sur Arenç. Ces difficultés relèvent des missions restrictives confiées à ce mémorial telles qu'elles sont interprétées par les professionnels, en lien avec les conceptions d'Etat de la mémoire nationale et de la mémoire nationale de la guerre d'Algérie. Elles tiennent donc à la fois à une frilosité du ministère sur la période algérienne, à la quasi-inexistence de musées qui présentent la guerre d'Algérie dans son ensemble et son contexte auxquels pourraient se référer Montluc, et à « l'absence » au ministère de représentants de l'histoire et de la mémoire de cette guerre autres que la FNACA, les Harkis, les rapatriés ou les soldats de métier qui sont pourtant présents dans la société française. Mais ces difficultés tiennent également à une indisponibilité ou à une méfiance vis à vis de cultures publiques de la mémoire, indisponibilité ou méfiance qui néanmoins évoluent avec le temps. Ces démarches qui commencent timidement à être entendues, voire reprises en partie, ont consisté à défendre l'idée que parallèlement aux dispositifs et aux instances officielles de décision, il était profitable d'associer plus largement à la réflexion sur le devenir de ce lieu de mémoire et ses contenus des publics intéressés et avertis entre autres par des visites exploratoires. Elles défendaient également l'idée que l'historiographie du lieu, loin d'être achevée, était stimulée par sa mise en exposition publique et par le dialogue avec les publics. C'est pourquoi le deuxième volet de notre enquête s'est attaché à être attentifs aux ressources historiographiques et mémorielles qui se manifestent depuis l'ouverture du mémorial et à y contribuer.

A2 - Contribution à l'historiographie

Les histoires et les mémoires du lieu de 1921 à nos jours sont multiples et ne peuvent toutes être exploitées dans le cadre de cette recherche. En revanche, elle peut d'une part signaler des travaux en cours, des trous et des troubles, désigner des chantiers à venir, des pistes à exploiter. D'autre part, elle peut apporter sa contribution. Comment et à partir de quels choix ?

Deux choix orientent les investigations.

- Le premier part des demandes et des offres d'histoire et de mémoire qui se manifestent depuis l'ouverture, qu'elles viennent d'historiens, d'associations, d'acteurs de l'histoire, de porteurs de mémoire ou de publics intéressés ou avertis. Sans être exhaustifs nous avons retenu de façon prioritaire le travail d'un jeune historien sur les condamnés à mort algériens dans le cadre de sa thèse sur les Algériens à Lyon (1945-1973). Mais également nous rendrons compte de l'intérêt d'un étudiant et de la télévision chinoise pour la marche sur Lyon, l'internement à Montluc et l'expulsion en 1921 de 104 étudiants-travailleurs chinois, de témoignages d'avocats ayant participé aux juridictions d'exception à différentes périodes ou ayant réalisé des publications à ce sujet, et enfin sur les mémoires de Montluc en Algérie.

- Le deuxième choix consiste à prioriser dans les histoires multiples de Montluc l'internement d'ordre exceptionnel à des moments exceptionnels, et donc in fine la justice d'exception.

- un premier travail en cours a visé à inventorier des sources et ressources sur Montluc : publications de livres scientifiques ou de témoignages, articles de presse, documents, filmographie et vidéos.

- un deuxième travail qui a abouti à une présentation filmée sur les lieux des événements (prison, TPFA, cimetière de la Guillotière) porte sur le travail de Marc André, doctorant en histoire, sur les groupes de chocs du FLN (1958-1962) dans la région lyonnaise. Il se compose de 4 parties :

- Le parcours de recherche et la démarche d'enquête qui l'ont conduit à s'intéresser à Montluc.
- La méthodologie et les sources (croisement d'archives et de sources, sources orales, enquêtes en France et en Algérie, méthode des parcours)
- Les dimensions de la guerre d'Algérie à Lyon mises en lumière à partir de Montluc et d'affaires (les tueurs de la DOUA, les attentats des commissariats des places Bellecour et Jean Macé): modes d'organisation des algériens, groupes de choc FLN, lutte MNA-FLN, attentats , répression, internement, justice, exécutions.
- présentation de 3 parcours avant-pendant et après la guerre d'Algérie : 1 militant jugé au TPFA, envoyé à la prison Saint-Paul et devenu diplomate à l'indépendance ; 1 condamné à mort guillotiné pour l'assassinat d'algériens du MNA et d'indicateurs de la police (Miloud Bougandoura); 1 condamné à mort ayant participé à l'attentat de la place Jean Macé dont la peine a été commuée, devenu chauffeur routier à l'indépendance et un temps membre du FIS.

- entretiens filmés (2) avec deux avocats qui permettent d'évoquer différentes périodes de l'histoire liées à Montluc, peu évoquées par les institutions de mémoire à Lyon, ainsi que le rôle des avocats et de leur ordre. Maître Georges Cochet qui a défendu un milicien français lors des procès de la Gestapo, condamné à mort et exécuté, et qui a défendu pendant la guerre d'Algérie des militants du FLN dont il a obtenu la grâce pour l'un d'entre eux. Maître Ugo Iannucci, ancien bâtonnier, président de la commission histoire du barreau et de la chaire des droits de l'homme de Lyon, avocat des parties civiles aux procès Barbie (1987) et Touvier (1995), mène de nombreuses actions pour établir l'histoire de la justice et du barreau de Lyon principalement pendant les périodes troubles face à la justice d'exception et pour transmettre cette mémoire en particulier auprès des élèves avocats.

- perspective de recherche à développer en fonction du temps et des moyens : les mémoires de Montluc en Algérie. En France, il n'y a pas de traces visibles de cette histoire et les acteurs de cette période ou leurs descendants confient publiquement difficilement leur témoignage dont nous poursuivons cependant la recherche. En revanche, en Algérie les témoins existent et sont disposés à témoigner, une association est active, un film nommé Zabana, du nom du premier condamné à mort, vient de sortir sur les écrans ainsi que des courts films télévisuels évoquant le souvenir de quelques guillotins. Dans le même temps, cette partie de l'histoire de la guerre d'Algérie n'est pas très connue du public algérien et on peut se demander comment elle est ou pas racontée en Algérie et la place qu'elle occupe dans la mémoire nationale.

A3 – Formes de publication et recours au numérique

Un des objets de notre recherche consiste à concevoir un outil multimédia qui rende compte de notre démarche d'enquête et des résultats de l'enquête par la préfiguration et l'expérimentation d'un web-documentaire ou d'une plateforme numérique. Le recours au multimédia et aux ressources du numérique doit permettre de rendre accessible des histoires et des mémoires qui ne sont pas exposées au public, de rendre compte de la pluralité d'histoires et de mémoires sur un même lieu et de retracer les étapes du devenir et du destin de ce lieu patrimonialisé. Il doit également rendre possible des formes d'écriture et d'interactivité avec les publics qui ne se situent pas seulement dans une perspective de vulgarisation ou de valorisation de la recherche mais qui offrent des possibilités

de récits et de lectures non linéaires, avec plusieurs niveaux de lecture et possibilités d'interactivité. Enfin, c'est un outil qui peut permettre à l'institution patrimoniale d'enrichir ses contenus et d'accompagner ses évolutions ultérieures.

Dans cette perspective :

- les entretiens filmés ont été numérisés et pré-montés, des documents et des sources sont inventoriés et collectés.

- un documentaire de 26 minutes « les oubliés de Montluc » a été réalisé et pourra, outre sa diffusion sur la plateforme numérique via Internet, ouvrir à des débats lors de scènes publiques sur la période algérienne de Montluc et son absence dans l'exposition du Mémorial. Son écriture associe enquête, informations historiographiques, documents d'archives, témoignages dans une mise en scène des lieux.

- une collaboration est en cours avec des chercheurs des sciences de l'informatique du laboratoire LIRIS à Lyon pour aboutir à la préfiguration d'un web documentaire ou d'une plateforme numérique qui porte sur :

- 1- la structuration et l'architecture des données et des informations,

- 2- l'annotation, l'indexation et l'enrichissement des données et des vidéos,

- 3- l'enregistrement et l'exploitation des traces des visiteurs et par les visiteurs (commentaires, visualisation des parcours de visites, personnalisation et reconfiguration des informations...),

- 4- liens espaces physiques et espaces virtuels par des dispositifs numériques dans l'espace public (QR codes...).

L'architecture des données et leur exploitation par des formes interactives et contributives figurent en annexe de ce rapport.

Il faudra également évaluer les moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation d'un prototype et du web-documentaire, et identifier les possibilités de financement.

B- Présentation des travaux engagés sur Arenc

B1-La promenade sonore et la balade patrimoniale à partir d'Arenc : construction et documentation

Déroulé de la création des parcours :

Arenc, un point de départ pour dérouler l'histoire entre le port et de la ville, les vagues d'accueil et de rejet des étrangers, la transformation des marchandises au gré de la prospérité et des crises économiques de la ville.

Il était ambitieux de prendre le quai d'Arenc et notamment le site effacé au centre de rétention administrative pour raconter une histoire de l'intime « découverte » sous l'effet de mobilisations collectives et militantes.

Le centre de l'Arenc en 2009 a été détruit. Un volet du projet consiste en la réalisation de ressources documentaires, significatives au regard des processus en cours de patrimonialisation d'Arenc. Ces ressources documentaires sont composites (historiographiques, orales et multimédia) réalisées par des historiens et des sociologues qui travaillent en coopération. Les registres d'archives d'Arenc ont été sauvegardés, par les ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE en 2008.

-Lors de la réunion du 24 septembre 2012 première réunion après la signature de la convention avec le Ministère de la Culture le 13 juillet 2012, la première partie de la journée a été consacrée à la présentation des démarches engagées autour du centre de rétention de l'Arenc.

Ce centre est le point de départ d'une balade patrimoniale élaborée par l'association Ancrages et inscrite au sein du projet de Radio Grenouille « promenades sonores ». Cette balade porte sur les « patrimoines effacés », elle débute devant l'emplacement où se trouvait le centre de l'Arenc et se termine au pied du Fort Saint-Jean où se trouvait un baraquement d'orientation et de recrutement pour les travailleurs migrants. Ces deux patrimoines « effacés » posent la question de la relation entre la ville et le port, l'accueil et le rejet des migrants.

Un film sur le site d'Ancrages présente une des premières versions de la balade en construction,

Xavier Thomas a présenté Radio Grenouille et le projet « Promenades sonores » de la radio, soutenu par Marseille-Provence 2013. Il s'agit de la réalisation d'un corpus de 40 promenades sonores partant sur les traces de l'histoire de Marseille, en s'intéressant au patrimoine le moins connu de Marseille.

Samia Chabani a ensuite présenté l'opportunité que représente cet outil de « balade patrimoniale » à propos du centre de l'Arenc, notamment pour les publics, pour qui l'histoire de l'immigration est en résonance immédiate avec leur vécu. Elle a cependant rappelé également les contraintes que rencontre Ancrages pour créer ces balades et notamment recueillir les témoignages (8 témoignages recueillis à ce jour) de personnes qui ont vécu l'enfermement au centre d'Arenc. C'est la question du statut du témoignage, entre enjeu pour la collectivité et de violence pour l'individu.

La recherche et l'obtention de partenariats pour la balade : Pour rappel, Radio Grenouille, radio associative et locale, a été fondée en 1981 à Marseille. Radio Grenouille aime activer des projets de territoire où elle croise ses pratiques, entre journalisme, documentaire, création sonore, démarches participatives. Son travail sur les enjeux de ville et de transformation urbaine l'amène à régulièrement s'installer elle-même en résidence dans des territoires proches ou lointains pour en expérimenter un décryptage sensible, des quartiers nord de Marseille (888° Nord). Ce partenariat s'inscrit dans le projet retenu par Marseille Provence 2013 de confier à radio grenouille 40 parcours sonores. La réalisation du parcours est coproduit avec l'Association Ancrages qui a débuté depuis

quelques années, un travail de repérage et de sauvegarde des archives privées de l'immigration dans le département des Bouches-du-Rhône, enrichi par des initiatives culturelles prenant pour base la valorisation de la mémoire d'une population, d'un groupe, d'un territoire. La restitution finale de la promenade sonore a été effectuée en avril 2013. Elle a donné lieu à **plus de 25 dates relatives à :**

1. La réalisation du parcours (identification, demandes d'autorisation au GPMM, balisage, repérages, test...), du 10/01/2012 au 18/07/2012, soit **5 dates** au total,
2. Aux réunions de travail, de préfiguration et de présentation de la balade Arenc, 3 dates, comme celle réalisée le vendredi 21 Décembre 2012, associant les « parties prenantes » des chroniques de la patrimonialisation du centre de rétention d'Arenc,
3. À la recherche archivistique auprès des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE et des associations et témoignages relatifs à l'histoire du centre de rétention administrative d'Arenc, **3 dates**,
4. À la réalisation des entretiens enregistrés, leur organisation en terme de planning, de menée d'entretiens soit **8 dates** : **Historiens** : Yvan GASTAUT Céline REGNARD Xavier DAUMALIN **Personnes ayant été retenus au CRA d'Arenc** : Mohamed B **Intervenants de la CIMADE** : Hervé Gouyer Jean-Pierre CAVALIE Yarmila REBOUL Nicole Hervelin
5. Au traitement du son collecté, du derushage, du mixage voire de la retranscription de certains entretiens en vue du montage sonore définitif diffusable et téléchargeable, à partir du site www.ancrages.org, soit **3 dates**,
6. Au travail engagé avec la CIMADE sur la valorisation de leurs archives, soit au minimum **3 dates en 2012**.

L'apport du travail d'ED Naylor a consisté à identifier des sources d'archives complémentaires pour la lecture d'archives dans le contenu de la promenade sonore, en révélant des extraits et des parcours de personnes retenues au CRA d'Arenc suivants :

1. Décision préfectorale dans le cadre de l'opération 'rapatriement des oisifs' (1965), Mohamed Doghmane, né le 28 janvier 1915 à Ensigna, de nationalité algérienne. Il n'apparaît pas dans les registres d'Arenc, ayant échappé de peu d'être conduit au centre. *Récit* : Le 25 octobre 1965 Mohammed Doghmane est signalé comme chômeur à la brigade des affaires d'Outre-Mer (B.O.M.) par le Commissariat de Police de la Belle de Mai, le quartier où il habite.
2. Clandestin (1965), Ben Yousef Abderahmane Brakia, né le 7 octobre 1930 à Beni Tamou, de nationalité algérienne. *Récit* : Classé comme 'clandestin' à son arrivée le 20 décembre 1967 sur le navire 'El Djazair' en provenance d'Oran.
3. Non-admis' : une femme et ses enfants (1967), Tassadit Gueham et ses 2 enfants (anonymes et sans spécification de leurs âges dans les documents). Elle est née le 18 septembre à Douar Errich et de nationalité Algérienne. *Récit* : Elle vit avec son mari (non-identifié) et ses deux enfants à Meurthe-et-Moselle. Le 5 décembre 1967 la famille arrive à Marseille à bord le navire 'Avenir'.
4. Expulsion par arrêté ministérielle (1975), Salah Berrebouh, né le 24 février 1953, à Khenchela, de nationalité algérienne. *Récit* : Le cas de Salah Berrebouh fût un de ceux qui ont contribué à la médiatisation l'existence d'Arenc en 1975 et des poursuites judiciaires lancés à l'encontre des autorités. Il résidait en France depuis 1963, à Bassens
5. Décision préfectorale (1975), Mohamed Chérif, né 1936, de nationalité marocaine. *Récit* : Le cas de Mohamed Chérif fût le plus médiatisé et est celui qui à déclencher 'l'affaire d'Arenc' en avril 1975. Les ouvrages d'Alex Panzani, *Une prison clandestine* (1975), et de son avocat maître Sixte-Ugolini, *Derrière les barreaux* (2009) notamment consacrent plusieurs pages au déroulement de cette histoire.
6. Décision Préfectorale (1975), Saïd Bennia, né le 8 février 1956 à Marseille, de nationalité algérienne. *Récit* : Le cas de Saïd Bennia fût celui qui a permis aux journalistes de localiser le centre d'Arenc sur le port de Marseille. Son avocat, Sixte-Ugolini, plaide pour lui en correctionnelle le 15 avril 1975 –c'est à dire quelques jours après avoir appris la disparition de Mohamed Chérif.

Il est à noter que l'exploration des archives de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Marseille-Provence (CCIMP), concernant le lien entre les concessions du port et notamment le hangar A n'a pas permis de retrouver le bail de cession. L'historiographie du lieu « Hangar » a permis de fournir des précisions sur sa construction, sa situation à l'intérieur de la zone sécurisée du port,

même s'il n'a pas permis d'établir exhaustivement son usage avant sa cession aux services de l'ordre en 1963 : Comment le hangar A est passé d'un usage commercial à celui de centre de rétention ? Comment ensuite le centre était-il inséré dans le système portuaire ? Relation du centre au voisinage (dockers, marins...). Il est à noter l'absence de collaboration de la CCIMP et notamment du conservateur, Patrick BOULANGER sur ces questions.

Autres éléments sur la participation d'Ancrages aux travaux du Projet « Lieux à mémoires multiples »

- Rappel des dates :

Le 18 décembre 2011, Réponse l'appel projet GIS IPAPIC ;

13 juillet 2012, Signature de la convention avec le Ministère de la Culture

14 septembre 2012, première restitution publique à l'occasion des Journées européennes du patrimoine de la balade commentée (co-construite avec radio grenouille sous forme de promenade sonore).

24 septembre 2012, Séminaire de travail des partenaires du GIS IPAPIC Lieux à mémoires multiples, Ancrages Marseille. Voir [Compte-rendu 24 Septembre, Annexe C1](#)

Vendredi 28 septembre 2012, Pierrefitte, Archives nationales, réunion GIS IPAPIC

Jeudi 20 décembre 2012 - IMERA (Marseille), Institut Méditerranéen de Recherches 2 place Le Verrier 13004 Marseille, participation à la Journée d'études Lieux à « Mémoires Multiples et recours au numérique, Expériences en cours et enjeux théoriques ». [Annonce et programme détaillé journée du 20 Décembre](#)

Vendredi 21 Décembre 2012- Salle Paul Albert FEVRIER - MMSH*-Aix en Provence Atelier du groupe de travail « Lieux à mémoires multiples », *Lieux détruits, mémoires effacées* : chroniques de la patrimonialisation » : [Annonce et programme détaillé journée 21 Décembre](#)

Mardi 19 mars 2013 : séminaire « *Sur les traces du Grand Arénas, autopsie d'un effacement* » au centre social du Roy d'Espagne, partenaire de la journée. Présentation par Jim House du projet de recherches sur la question de la visibilité/invisibilité des bidonvilles et des camps et éclairage sur les situations marseillaises... En partenariat avec Lames/ Labexmed/Mmsh [Programme détaillé et flyer 19 mars](#)

De septembre à décembre 2013, valorisation du fonds de la délégation régionale de la Cimade par l'archiviste d'Ancrages, en vue d'identification de sources complémentaires sur Arenc, dans le prolongement de la convention avec la Cimade signée en 1984, dans la foulée de la légalisation de la rétention administrative.

30 Mars 2012 : suite aux réunions de préfiguration, présentation de la ballade Arenc et de la convention de Faro sur le patrimoine immatériel et les communautés patrimoniales (Christine Breton, Présidente d'Ancrages).

25 mai 2012 à Montluc- Lyon : participation à la séance de séminaire « Exposer la recherche dans le cours de la recherche ») dans le cadre de l'équipe 4 du Centre Max Weber (Cnrs).

11 Juin 2012 rencontre avec Jacqueline Ursch et Agnès BARRUOL (Archives départementales). Présentation du projet et de la démarche LMM

Septembre décembre 2013 : Valorisation du fonds de la CIMADE PACA. Aucun financement obtenu, l'action est menée de manière bénévole sur fonds propre par Ancrages

Remarque sur le fonctionnement, la gestion, les finances. Association Ancrages

La convention MCC-Cnrs a été signée le 13 Juillet, d'un montant de 30 000 euros sur 18 mois.

Les participants au projet LMM ont été incités à rechercher des co-financements (journées d'études, autres contrats). C'est le cas pour Ancrages qui a financé des réunions préparatoires exécutées sur des fonds propres ainsi qu'une partie de la création initiale de la promenade sonore (3000€ du CG13, Direction de la culture et du patrimoine, 10 000€ MP2013 via radio Grenouille (sous forme non monétaire, mise à disposition d'un technicien pour la réalisation de la promenade sonore).

..

A2- Recherches dans les Archives d'Arenc : Ed Naylor

Depuis Juillet 2012, **Ed Naylor** mène des recherches sur l'histoire du centre d'Arenc. Dans une première phase, aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, il a obtenu des dérogations auprès du Ministère de la Culture et des services versants lui permettant de consulter les fonds soumis à des délais de communication. Furent principalement concernés les registres d'Arenc (séries 2017 W 1-54) et certains fonds des services de la préfecture (Cabinet du Préfet 135 W, 137 W, Service des Affaires Musulmanes 138 W, etc.). Ayant obtenu le droit d'accéder à ces sources, il a procédé à leur inventaire. De l'analyse des registres ressortent des données quantitatives et qualitatives : d'un côté la constitution d'échantillons statistiques sur les détenus au cours des trois décennies, et de l'autre côté des informations sur la vie quotidienne du centre grâce aux registres du parloir. Le croisement des registres avec d'autres sources a également permis d'identifier un certain nombre de parcours individuels et exemplaires. Des fonds supplémentaires, notamment celui, privé, de l'ancien Commissaire du port (« Fonds Payan », 22 J), ont servi à reconstituer la réglementation et la manière dont le centre fonctionnait pendant sa phase « clandestine » (1964-1975). Les archives de la préfecture ont également révélé une quantité de correspondances avec les consulats des pays tiers (notamment l'Algérie) ainsi que des tracts et des affiches saisis par la police lors des manifestations contestataires de 1975. Enfin, dans les fonds du service maritime ont été identifiés des plans du hangar.

Ed Naylor a également travaillé aux archives de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Marseille-Provence (CCIMP), dans les fonds de la direction des concessions du port. Cela a fourni des précisions sur la construction du hangar et sa situation à l'intérieur de la zone sécurisée du port, et a permis d'établir son usage avant sa cession aux services de l'ordre en 1963. Il a également recensé de nombreux plans et photographies susceptibles d'être reproduits en obtenant l'accord de la CCIMP. En parallèle avec ces recherches dans les archives publiques, un travail a été mené sur les représentations d'Arenc dans les médias, et donc la question de sa visibilité dans la sphère publique. Dans les fonds de l'INA-Med, il a catalogué les émissions (journal télévisé et documentaires) traitant du centre entre 1964 et 2006. Ce fonds audiovisuel pourrait être exploité à travers un futur accord avec l'INA concernant les droits de reproduction. Une analyse de l'apparition d'Arenc dans la presse française et algérienne complète ce tableau, révélant notamment l'accès obtenu par certains journalistes au cours des années 1960 et qui relativise la notion de « clandestinité ». Cela renvoie à l'historiographie d'Arenc, qui s'appuie surtout sur un certain nombre de récits-témoins d'avocats et de journalistes ayant participé à sa dénonciation en 1975 et qui sont à ce titre à la fois sources primaires et secondaires. En dernier lieu, certains acteurs (avocats, membres d'associations, anciens détenus) ont été identifiés par Ancrages en vue d'une collecte de témoignages.

Ed Naylor a présenté l'avancement de ses recherches lors des réunions et conférences entre septembre et décembre 2012, en Juin 2013, puis a fait une communication lors de la journée de restitution et d'étude du 22 Mars en fin de projet sur « Les origines d'Arenc comme centre de rétention pour les Algériens ». Les résultats de ces recherches sur l'histoire d'Arenc ont abouti avec la rédaction d'un rapport intitulé « **Le centre d'Arenc (1963-2006) : du refoulement des 'hébergés' à la rétention administrative** » (en annexe, joint séparément à ce rapport).

Chaque séance a été suivie d'une discussion entre les membres du groupe de travail pour établir les pistes prioritaires à poursuivre. En parallèle à ces réunions, il a travaillé avec Samia Chabani, directrice d'Ancrages, afin d'apporter des extraits de sources au projet de promenade sonore en cours de production par l'association Ancrages qui ont été complétées jusqu'à la fin de l'année 2013.

L'Association Ancrages, en parallèle avec cette exploration des archives versées aux Archives Départementales des Bouches du Rhône (AD 13), a entrepris un travail de valorisation d'archives

notamment auprès de la CIMADE et de l'ATOM, archives d'associations privées qui sont intervenues dans Arenc.

Les enjeux de valorisation du fonds de la Cimade :

L'inventaire et la mise à disposition des chercheurs des archives de la Cimade à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) est effectif depuis 2010, il comprend de nombreuses sources issues de la délégation régionale PACA. Ce fonds, d'une très grande richesse, permet d'aborder de manière documentée et concrète l'histoire de l'une des principales associations françaises, le Comité Inter-Mouvement Auprès Des Evacués, devenu Cimade – service œcuménique d'entraide, d'éclairer ses missions, son évolution structurelle, son positionnement au sein de l'environnement associatif et ses liens avec les interlocuteurs étatiques et les instances internationales. L'accueil des réfugiés et l'intervention à l'accueil des réfugiés et migrants selon des modalités d'action multiformes, associant accueil et assistance juridique, hébergement et aide à l'insertion/formation. L'articulation entre le versement des registres d'Arenc et le fonds de la Cimade mérite d'être travaillé plus avant, de même que la correspondance entre le fonds de la Cimade et le travail mené par l'association Ancrages sur des lieux à forte concentration ou ancrage d'immigrés (Arenc, Grand Arénas, îlot Peyssonnel, bidonvilles du bassin de Séon ou du grand Saint-Barthélémy..). De nombreux lieux pour lesquels la typologie illustre des lieux de passage, lieux de triage, lieux de vie et lieux de travail. Par la force de leur valeur mémorielle ainsi que le caractère « vulnérable » et précaire des lieux en question, de leur présence dans l'espace, les archives de la Cimade révèlent une importance fondamentale pour les personnes concernées, notamment les familles migrantes.

Au regard de ces archives, le plus important semble moins de déterminer précisément ce que sont les patrimoines culturels, que de poser les libertés individuelles et les droits en termes d'accès et de participation qui s'y rapportent. Globalement, un héritage qui peut paraître « misérabiliste » s'il n'est pas articulé aux enjeux du présent et se réduit à un traitement passif des archives. Une approche qui met en perspectives une lecture de l'espace articulée à celles des mobilisations collectives et militantes (Bassens, Grand Saint-Barthélemy, Cayolle..). Sur ce plan, la Cimade se démarque très clairement de l'ATOM par la défense des valeurs qui animent son projet associatif articulée par 3 axes prioritaires : la défense juridique des migrants, la lutte politique (vote des étrangers), la mobilisation des sociétés civiles.

Le fonds valorisé compte **17 boîtes de 1972 à 2003 relatives au CRA d'Arenc**, tels que les rencontres équipiers et rapports d'équipes et services : rapport (1972), statistiques des équipiers 1968-1972, rapports (1972-1973), la correspondance relative au règlement intérieur, au renouvellement de la convention (1990) ; notes diverses ; notes de réunion ; statistiques de l'origine des personnes incarcérées à Arenc ; rapport sur les Centre de Rétention Administrative de Province (1994) ; compte rendu de réunion (1990) ; dossier de statistiques sur les Centres de Rétention 1990 à 1992 : état des lieux, tableaux de statistiques, divers. (1991-1995). La Convention entre la Cimade et le Ministère des Affaires sociales signée le 30 novembre 1984 rappellent les missions:

- Visiter les étrangers retenus et leur donner toutes informations et aides utiles,
- Assurer les liens avec l'extérieur notamment les familles,
- Rendre compte de cette mission au Ministère des affaires sociales et proposer des améliorations

Les rapports d'activités sur les missions auprès des étrangers placés en CRA et la tenue d'une veille juridique dédiée composent des documents précieux sur la rétention administrative et les conditions de son application.

En lien avec ce travail de valorisation du fonds d'archives de la Cimade, Ancrages a procédé à la **collecte de témoignages d'intervenants de La Cimade**. A l'instar de l'ouvrage *Chroniques de rétention*, ouvrage collectif écrit par les intervenants de La Cimade, publié par Actes Sud dans la collection Solin en octobre 2010, les témoignages collectés sont très éclairants sur ces conditions comme le montrent les extraits de témoignages qui suivent :

Yarmila REBOUL - à la demande de l'association Ancrages

1984 : Georgina Dufoix sollicite la Cimade pour assurer une mission d'information et de soutien aux détenus. Cela suscite des débats et une vraie interrogation pour moi : **peut-on collaborer avec l'Etat à une situation contre laquelle on s'élève ?**. Le choix a été d'accepter la mission pour **soutenir** les personnes dans leurs droits, **savoir ce qui se passe** dans les centres de rétention et **faire contrepoids face à l'administration dans un rôle de vigilance citoyenne**. Je suis arrivée un matin de juin 1991, munie de mon laissez-passer pour entrer sur le quai d'Arcenc. Arcenc, un immense hangar délabré, dont seule la partie supérieure était entretenue pour recevoir les étrangers en attente d'être reconduits dans leur pays. Au bas de l'escalier qui accédait à la partie supérieure du hangar, était apposée une plaque sur laquelle était écrit, me semble-t-il, « centre d'hébergement à prestations hôtelières ».....Pour pénétrer dans le centre, il fallait franchir deux portes sécurisées après avoir décliné son identité. La porte franchie, le local dédié à la Cimade se trouvait à gauche de l'entrée, face à celui-ci, le local de la PAF, entre les deux le parloir. Derrière les dortoirs et tout au fond du Centre, une pièce pour les femmes. Entre deux, telle a été ma position, celle de ceux qui m'avaient précédée et de ceux qui me suivront. Des hommes, quelques femmes, demandent à être reçus pour être écoutés, (bien que pour les femmes c'était moi qui demandait à les voir) pour comprendre ce qui leur arrive, avec toujours l'espoir de retrouver leur liberté. La police nous surveille, et nous surveillons la police !..... J'ai été recrutée par la Cimade en 1991, plus sur des critères d'empathie avec les étrangers « Mission d'accompagnement » que sur des critères de compétences juridiques (aujourd'hui les intervenants Cimade ont une compétence juridique spécialisée, souvent master).

Je bénéficierai d'une formation interne, dispensée et par Christine Massimelli (qui m'a précédée de 1989 à 1991) et par des sessions regroupant au siège de la Cimade à Paris tous les intervenants Cimade dans les centres. Depuis 1984, la Cimade a une mission sociale et juridique mais à plusieurs reprises il faudra se battre pour faire reconnaître la mission juridique, la PAF voulant nous cantonner à la mission sociale : lien avec les familles, recherche de bagages, récupération d'argent, problèmes de santé....Pourquoi avais-je accepté cette mission? Sans doute en raison d'une sensibilité envers les étrangers ayant moi-même un père étranger. Pour moi, c'est la découverte d'un monde que j'ignorais, jamais auparavant je n'avais pris conscience de la façon dont les étrangers étaient traités dans ces lieux d'enfermement. Et pourtant je les avais côtoyés au travers de cours d'alphabétisation, d'engagements militants avec l'Asti, le Gisti, etc..., mais là c'était autre chose, et je ne citerai que quelques événements restés douloureusement inscrits dans ma mémoire.

- la tentative de viol sur une retenue par un jeune policier qui m'a projetée, toute affaire cessante, dans les couloirs du tribunal en quête d'un magistrat ;
- la mise en cellule disciplinaire de quelques retenus,
- le matraquage d'un homme qui avait refusé d'embarquer et pour lequel nous avons dû aller au tribunal pour témoigner (le rapport médical ayant disparu.....)
- la situation ubuesque d'un demandeur d'asile de langue anglaise qui sous prétexte qu'il n'avait pas prononcé le mot « asylum » ne pouvait faire sa déposition
- le lâcher des chiens dans les dortoirs suite à une rébellion
- ce policier qui souhaitait être entendu comme retenu ne pouvant plus supporter d'être affecté dans ces lieux.

- l'attitude raciste de certains policiers allant jusqu'à inscrire des dessins obscènes sur le tableau de leur salle de garde à l'égard d'une jeune collègue de la Cimade.
- Aucune possibilité pour les retenus de se promener à l'air libre et sur un registre un peu plus léger, le retenu qui avait réussi à se faire livrer des pizzas pour améliorer le quotidien.

Chaque fois que j'ai reçu une personne dans mon bureau, je me disais, il pourrait être, ton fils, ta fille, ton mari ou toi-même. Cet homme, cette femme réduit à rien ; Je démissionnerai en décembre 1993 pour deux raisons :

- l'impossibilité psychologique de travailler dans ce centre et ce malgré l'accompagnement de la délégation régionale et du coordinateur national
- l'interrogation très forte de savoir si nos forces ne devraient pas être mise en aval de la rétention pour que celle-ci n'ait plus sa raison d'être

Témoignage de Nicolle Hervelin - à la demande de l'association Ancrages

J'ai travaillé au Centre de Rétention Administrative d'Arenc de 1992 à 1996. Durant cette période, nous étions deux à intervenir sur ce lieu. Avec Yarmila au début puis avec Saïd. J'ai été embauchée par la Cimade de Marseille en tant qu'accompagnatrice sociale et juridique au service DER (*Défense des Etrangers Reconduits*). Secrétaire de métier, je me suis formée sur le tas. Engagée depuis les années 70 avec les travailleurs français-immigrés pour le relogement des habitants du bidonville de la Cayolle, au syndicat et à la JOC, cela a contribué, je pense, à ce que ma candidature soit retenue. Je me suis positionnée sur ce poste, car ce travail de proximité avec les migrants au quotidien m'intéressait, ainsi que le service qu'on pouvait rendre en permettant aux personnes d'exercer leurs droits. Il fallait être en possession d'une habilitation pour accéder au hangar A3, à la porte 2 du port autonome, où étaient retenues les personnes. Cela prenait un certain temps avant de l'obtenir. Pour entrer dans le Centre de Rétention, il fallait d'abord sonner et s'annoncer au bas du bâtiment très vétuste. Monter les escaliers. Sonner à nouveau et là nous étions visionnés par une caméra. Enfin, sonner à une troisième porte. Les policiers venaient alors ouvrir la porte fermée à clef. Puis passage sous un porche détecteur. Le local de la Cimade se trouvait à gauche en rentrant face à celui des policiers. Il fallait avoir une autorisation pour pouvoir circuler à l'intérieur du centre. Sur ce site, intervenaient du personnel de trois ministères : l'intérieur (police des airs et des frontières - police urbaine), la justice (qui assurait la gestion du bâtiment) et les affaires sociales (Cimade). Les personnes qui arrivaient à Arenc considéraient ce lieu comme une prison. Des sénateurs (*membres de la commission des lois au Sénat*) qui étaient venus faire une visite étaient étonnés que les personnes retenues se trouvent en prison et s'inquiétaient de savoir comment se sentaient les gens ? stressés, angoissés... C'était un lieu où les personnes étaient privées de liberté, pas de vue sur l'extérieur, pas d'espace de promenades, pas d'air, odeurs des égouts, isolés, parfois menottés...

Par exemple : 4 femmes enfermées dans une pièce fermée à clé pendant 7 jours sans interphone, elles devaient taper fortement à la porte pour se faire entendre. Dans cette pièce réservée aux femmes, sont aussi passées une personne épileptique, et des personnes enceintes. Un autre jour, pendant que les parents étaient partis au tribunal, les enfants étaient restés seuls dans un dortoir. Il a fallu insister pour que nous puissions aller les voir. Autre exemple, X. a tenté (pour la deuxième fois) de se suicider (110 points de suture) dans le centre refusant d'être embarqué vers l'Algérie "*plutôt la mort*" !... Les conditions de rétention étaient inhumaines. Le centre était vétuste et délabré. Il y avait 72 places. Pour certains - les hommes - il y avait une semi-circulation (trois dortoirs - une salle de ping-pong et une salle à manger) Pour d'autres, ils étaient dans des dortoirs dont certains de 12 personnes 24h/24h sans sortir pendant 7 à 10 jours. Pas de promenades, pas de TV. Il

y avait un parloir. Le centre était aussi une "zone d'attente" pour les personnes non-admises sur le territoire. Elles étaient dans une pièce avec une veilleuse, sans ouverture, ni télé, ni téléphone, pour un séjour pouvant aller jusqu'à 20 jours. Il a fallu faire des interventions pour être autorisés à les rencontrer. En 94, le centre a reçu, en même temps, 76 personnes alors que sa capacité était de 72. Invivable. Suite aux interventions, le centre a, à nouveau, accueilli en moyenne 30 personnes. Nous avons beaucoup œuvré pour que le suivi médical au Centre d'Arenc soit pris en charge par du personnel médical. Jusqu'alors, c'était les policiers qui donnaient les médicaments dans leur bureau et les intervenants Cimade qui allaient avec les ordonnances à la Pharmacie. En notre absence, le suivi médical se faisait dans notre bureau... Ce service médical a pu enfin se mettre en place. Chacun sa compétence. Il y avait des violences aussi bien verbales que physiques envers les personnes, dans le comportement de certains policiers. Certains policiers réagissaient tant vis-à-vis des personnes retenues que dans leurs relations avec la Cimade avec la même tension permanente. Puis ce sont des policiers volontaires qui sont venus travailler au centre d'Arenc. Le climat de tension et relationnel s'en était ressenti. Les personnes retenues trouvaient, dans ces rencontres avec les intervenants Cimade, un espace où elles avaient la possibilité de s'exprimer - parfois pour la première fois elles se disaient écoutées - espace aussi d'espoir et peut être un moyen de sortir de là. Ces moments de rencontres ont été intenses aussi bien pour eux que pour nous. Je n'acceptais plus l'insupportable des situations vécues par les personnes rencontrées. Un affrontement du terrain au quotidien. Une épreuve de force qu'il fallait recommencer tous les jours. Ce travail à Arenc devenait très difficile et très pénible. Notre rôle était devenu "utile" comme l'entendait le Ministère dans sa proposition de Convention. Il tenait à nous cloisonner dans cette démarche "d'utile" – accompagnement uniquement social - et il voulait supprimer l'accompagnement juridique avec l'accès au respect des droits de recours. Je ne me sentais plus de "cautionner" cette idéologie et par elle les lois dans lesquelles il n'y a plus d'espace pour l'être humain. Demeurait la question angoissante de laisser les personnes fragilisées, seules et isolées dans ce milieu hostile. L'action de la Cimade je la situais plus sur une action solidaire avec les migrants, leur permettant d'être eux-mêmes acteurs de leur propre défense et libération. La dignité des personnes était gravement atteinte. Mon positionnement est pour la fermeture de ces lieux. Pour ce faire, il faut en même temps changer la loi. Lors des cercles de silence, nous manifestons notre désaccord avec la politique d'enfermement des personnes pour la seule raison de ne pas avoir des papiers en règle. De ce fait nous refusons la pénalisation du séjour irrégulier. Chaque cercle est un refus des prisons pour étrangers. Il faut continuer à demander la signature de la Convention Internationale des Nations Unies sur la protection des Droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. En un mot, elle reconnaît tous les étrangers comme des humains égaux en dignité et en droit. Permettre l'ouverture des frontières et la liberté de circulation.

Témoignage de Jean-Pierre CAVALIE à l'occasion de la fête commémorative de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, ATMF Aix-en-Provence, Le 7 décembre 2013

« Le 4 décembre 1984, en effet, est publié un décret qui interdit désormais la régularisation sur place des conjoints et des enfants d'étrangers. Cette mesure aura l'effet exactement contraire à celui recherché : les familles viendront quand même rejoindre le travailleur établi en France, mais séjourneront dans une précarité accrue. La même année, un autre outil est mis en place : les centres de rétention officiels. Après moult débats internes, la Cimade accepte d'y assumer une fonction sociale confiée par le gouvernement, mais en se donnant aussi à elle-même une mission de défense juridique » (cf. circulaire du 15 mai 1991).

C- Le projet LMM dans des scènes de réflexions collectives

Les scènes de réflexions collectives initiées ou coproduites par le projet Lieux à Mémoires Multiples ont porté sur des thèmes et des interrogations émergentes dans le travail d'enquête sur Montluc et Arenc.

- Une réunion interne de relance du projet LMM a permis aux membres de ce projet, multi localisé (Lyon- Aix-Marseille, Nice) de se réunir (*voir compte-rendu du 24 Septembre, en annexe*), d'exposer l'état d'avancement des démarches engagées à Marseille et à Lyon sur chacun des sites, de préciser les rôles de chacun (*voir lettre de mission pour Ed Naylor, en annexe*), de définir les scènes de réflexions collectives associées à ce travail. A cette réunion ont été associés Stéphane Kronenberger, historien, CMMC Université de Nice et Stéphane Mourlane, historien, AMU, TELEMME intéressés par l'histoire et les mémoires des migrations, ainsi que Xavier Thomas de Radio grenouille, avec qui l'association Ancrages travaille en partenariat pour réaliser dans le cadre de Marseille 2013 une promenade sonore qui part de Arenc et qui s'intitule « Marseille, terre d'accueil ? »

-La journée d'étude **Lieux à Mémoires Multiples et recours au numérique** (20 Décembre 2012) a permis d'exposer et de mettre en discussion, dans différentes expériences et sous différentes perspectives qui engagent des dimensions d'interculturalité, le recours au numérique, pour figurer la diversité d'histoire et de mémoires de mêmes événements (Veray, Baumann- Berlin-) en des lieux porteurs de mémoires et d'histoires négligées et physiquement détruits ou reconfigurés par les évolutions urbaines (Coromines- Espagne, Catalogne, Raspouteam). Cette question du recours au numérique, qui a une pertinence forte au regard des travaux engagés (conception et réalisation de la promenade sonore d'Arenc, conception et réalisation d'un prototype de Web doc sur Montluc) rejoint et abonde une réflexion sur le numérique dans l'évolution des dispositifs patrimoniaux et mémoriels développée par le Labexmed (ATRI 4) sur « Les usages du numérique dans l'accessibilité et la mobilisation du passé » qui a soutenu cette journée. Cette journée a également bénéficié de l'hospitalité matérielle et scientifique de l'IMERA, qui fait du rapport sciences-art un axe fort de ses explorations. Ce sont précisément ces deux axes, **du numérique et de l'artistique**, qui ont été introduits dans la réflexion sur les formes de patrimonialisation et sur la figuration de lieux à histoires et à mémoires multiples : tryptique sur les images de la bataille de la Somme et la pluralité de ses mémoires dans les cinémas et les poésies anglaises, françaises, allemandes (Veray); utilisation du numérique pour coordonner la lisibilité de mémoriaux (architecture) autour du Mémorial aux juifs exterminés de Berlin, et situer les autres lieux de mémoires à l'échelle de l'Europe (Baumann- ; web documentaires sur la prison détruite des femmes de Las Cortz, Barcelone (Coromines); utilisation du numérique dans des démarches de street art autour de sujets à caractère historique et mémoriels (Commune de Paris, 17 octobre 1961- Raspouteam).

- L'atelier du 21 Décembre, **Lieux détruits, mémoires effacées : chroniques de la patrimonialisation** a d'une part permis de procéder à un état d'avancement des travaux avec des présentations des différentes opérations engagées et des résultats partiels des travaux en cours entre les chercheurs du projet. Une table ronde sur « Arenc, archives et témoignages » animée par Samia Chabani a permis d'enregistrer des témoignages de militants de la Cimade, notamment Jean-pierre CAVALIE, délégué régional et Yarmila REBOUL, intervenante sociale à la retraite et bénévole qui sont intervenus dans le centre d'Arenc, ainsi que celui de Mme URSCH, sur le contexte et les modalités de sauvegarde des archives du CRA d'Arenc.

- Le 19 Mars, la visite sur site du **Grand Arénas, autopsie d'un effacement**, par l'association Ancrages a été inscrite dans le cycle de rencontres avec Jim House, chercheur invité Labexmed, et a réuni des professionnels de l'action culturelle, urbaine s'intéressant aux mémoires des quartiers, ainsi que des

universitaires. Elle été présentée par Alain Battegay, problématisée par une présentation de Philippe Foy sur la situation du Centre culturel du Roy d'Espagne, et de son travail sur les territoires dans lesquels il s'inscrit. Jim House, historien à l'Université de Leeds, a parlé de ses recherches en cours sur l'histoire et les mémoires de trois bidonvilles (Mahieddine à Alger, les Carrières Centrales à Casablanca, les bidonvilles de Nanterre), interrogeant et comparant leurs visibilités et leurs invisibilités, ainsi que leurs destins patrimoniaux et mémoriels. Samia Chabani a présenté le camp du grand Arénas en présentant des éléments d'histoire et de réflexion sur ses empreintes, ses emprises, son destin urbain. La visite sur site de l'après-midi a permis des explications en situation et a donné lieu à plusieurs rencontres, espérées et inattendues, qui ont montré l'importance de la problématique actuelle du relogement et de l'aménagement de ce morceau de ville pour des habitants, ayant connu le camp et dont les mémoires sont sollicitées.

- la Journée de restitution et d'étude 15 Mars « Camps et lieux d'internement récemment patrimonialisés à l'épreuve du multiple. Site Mémorial du camp des Milles ».

Le programme de la journée (qui figure en annexe) a orienté la visite, la réflexion, les interventions et les débats autour de trois camps et lieux d'internement récemment patrimonialisés (le camp des Milles, le camp de Rivesaltes, la prison Montluc) qui ont en commun d'être des lieux à histoires et mémoires multiples et où se posent la question de la prise en compte par la patrimonialisation des lieux de toutes les périodes de leur histoire. Ce qui in fine interroge dans chacun de ces trois cas ce qui fait patrimoine et qui fait le patrimoine.

La journée a été composée en trois temps : une visite problématisée à deux voix sur la patrimonialisation de l'histoire et des mémoires des Milles comme site industriel au cours du XX^e siècle et comme camp d'internement pendant la Seconde Guerre mondiale ; 2 présentations sur Rivesaltes et Montluc faisant intervenir dans les deux cas les points de vue des professionnels et décideurs en charge de ces lieux et des chercheurs ; une synthèse coopérative avec les participants à la journée.

Dans les trois cas exposés, l'étude de ces lieux et de leur patrimonialisation s'avère pertinente pour saisir les enjeux, les dynamiques et les difficultés auxquels sont confrontés dans nos sociétés contemporaines le travail d'histoire et de mémoire en lien avec la patrimonialisation souvent de longue durée et toujours inachevée de lieux dédiés. Les choix opérés par les institutions et les politiques à des échelles allant du local au national mettent en lumière des choix d'histoires et de mémoires souvent en lien avec l'actualité. Ces choix peuvent indiquer des « collusions » de mémoires et d'usages (Rivesaltes) et des « glissements » des mémoires françaises (Rivesaltes-A. Moumen) ; ils peuvent aussi connaître des « évolutions » quand ils sont mis au regard de publics et lorsqu'ils sont interrogés au regard d'histoires négligées ou marginalisées par des conceptions de la mémoire nationale (Montluc-A. Battegay et MT Têtu) ; ils peuvent également être argumentés et maintenus tout en faisant place à l'histoire industrielle et sociale du site (Les Milles). Se posent alors des questions relatives à la lisibilité des histoires des sites transformés en lieux dédiés, aux équilibres et déséquilibres des mémoires exposées, à leur « mise en récit, en intrigue et en scène » des évolutions de la société (A. Battegay), et aux rapports entre les institutions et les multiples demandes et initiatives mémorielles d'une part, et les différents usagers des lieux et de leur environnement d'autre part. En quoi ces lieux dédiés, en cohérence avec leurs missions et leurs rôles, peuvent contribuer, dans la portée des leçons et des messages qu'ils entendent véhiculer, à rendre lisibles les histoires et les mémoires multiples des lieux ? Et quel est le rôle de la recherche s'intéressant à ces lieux à histoires et à mémoires multiples et à leurs évolutions, mais aussi des démarches artistiques pour aider au déplacement des points de vue en lien, mais également en « parallèle croisé », avec des institutions patrimoniales dans une relation autorisant un regard critique et contributif ?

**-Journée de restitution et d'étude 22 Mars aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône:
« L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc : une mémoire à-venir? »**

Cette journée centrée sur **L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc** a été conçue à la fois comme une journée de restitution du projet et comme une mise en discussion d'éléments ressortant des deux enquêtes présentées, sur la Prison Montluc (Lyon) transformée en Mémorial et sur le Centre de rétention d'Arenc (Marseille) aujourd'hui détruit. Ces enquêtes ont été orientées à partir d'un questionnement partagé sur les connaissances historiographiques et sur les destins patrimoniaux contrastés et contemporains de ces deux lieux. Elles ont conduit à documenter des fragments négligés d'histoires et de mémoires de chacun de ces lieux, et tout particulièrement celles des Algériens, par des productions et des explorations d'archives et de témoignages, à analyser les conditions de leur patrimonialisation ou de leur non patrimonialisation, et à explorer, simultanément, des formes possibles de socialisation de ces histoires et mémoires.

Les présentations du travail de recherche mené sur l'histoire du centre de rétention d'Arenc et sa disparition, et sur la transformation de la prison de Montluc en Mémorial et l'oubli de sa « période algérienne » ont apporté des éléments de connaissances historiographiques et de réponse à la question qu'est ce qui fait patrimoine et qui fait le patrimoine.

Au titre de l'historiographie, ont été soulignées les différences mais également les passages entre la détention et la rétention, les pratiques de répression et les pratiques administratives de contrôle, entre les juridictions d'exception en temps de guerre et les mesures administratives à caractère exceptionnel en temps de paix visant la population algérienne en contexte colonial puis post-colonial.

Au titre de la méthode, les deux cas étudiés ont montré tout le profit à tirer de combiner l'exploitation d'archives classées, la recherche et la production de nouvelles archives, récits ou témoignages, avec la reconstitution d'itinéraires d'acteurs de la période et des événements étudiés et avec des entretiens. Leur exploitation et leur comparaison permettent d'instaurer un dialogue productif entre histoire et mémoires, entre les archives et leur contexte de productions qui enrichit et les sens donnés aux événements et les connaissances des faits.

Au titre de la patrimonialisation, le cas d'Arenc, qui a disparu sans laisser de traces physiques, interroge la nécessité et le choix de lieux d'histoire des migrations parmi les nombreux sites possibles auxquels peuvent s'accrocher des mémoires et les stimuler. Il met également en avant les partenariats et les modes de traitement à inventer entre les institutions chargées des archives et les associations (la participation de la Cimade est à souligner) pour sauver et constituer des archives de l'immigration qui demeurent accessibles et disponibles pour des mémoires vivantes et actives. Le cas de Montluc, comme lieu de croisement d'histoires et de mémoires, souligne les choix d'histoires et de mémoires auxquels procède sur un même lieu la patrimonialisation qui dans le même temps les rend visibles et conduit à s'interroger sur la place de l'histoire et des mémoires de la guerre d'Algérie dans la mémoire nationale.

Les discussions ont porté notamment sur l'opportunité du versement d'archives associatives au Archives publiques, sur les rôles des chercheurs et des associations dans le processus de patrimonialisation des mémoires des migrations algériennes, en soulignant l'intérêt d'une perspective post-coloniale et transnationale dans leur approche.

L'intérêt croissant pour ce champ de recherches a été évoqué et mis en lien avec l'hypothèse qui consiste à considérer, selon la formule inscrite au titre de la journée inspirée par les travaux de Koselleck, la rétention des Algériens à Arenc et leur répression à Montluc comme un champ de recherches qui gagne en intérêt plutôt que comme un sujet (Linda Amiri), comme une histoire et une mémoire à venir : la tension entre « espaces d'expériences et horizon d'attente » semble ainsi impliquer aussi les milieux académiques participant à la connaissance de la multiplicité des mémoires et des histoires qui se croisent en tels lieux, et à leur socialisation contemporaine. Ces témoignages et les conditions de leur recueil illustrent la grande difficulté à exprimer pour ceux qui sont passés par le centre de rétention qu'ils soient « intervenants » ou « retenus » à restituer et revenir sur des souvenirs douloureux. Cette réalité participant aussi de l'effacement sans dénier le droit à l'oubli, elle illustre les écueils classiques des projets mémoriels.

En relation avec les thématiques de l'appel à projet « Pratiques interculturelle et institutions patrimoniales », quel sont les éléments qu'apporte l'opération de recherches LMM ? Des constats et des éléments de réponse, ainsi que des éléments de questionnement.

Les constats et les éléments de réponse concernent d'abord une question centrale du GIS-Ipagic : « Qui fait le patrimoine et qu'est-ce qui fait patrimoine ? ».

Entre Montluc et Arenc : analyse contrastive des processus de patrimonialisation

De ce point de vue les éléments de réponse que nous apportons sont d'autant contrastés qu'ils portent sur deux lieux incomparables, le contraste apparaissant lui-même comme un élément de questionnement.

D'un côté la prison Montluc qui se transforme en Mémorial en 2007-2009. Cette transformation, activement pilotée par le Préfet de Région alors en poste mobilise un procureur qui a coordonné les parties civiles lors du procès Barbie (1988) et qui s'appuie sur cette connaissance pour coordonner à nouveau les associations impliquées, associations de déportés et associations juives. La transformation de la prison en lieu de mémoire a une histoire longue, portée par des associations locales, mais c'est l'initiative du Préfet, son volontarisme, qui fait que la prison Montluc n'est pas détruite ou vendue par les domaines alors que les deux autres prisons de la ville le sont, et qu'elle est protégée et transformée en Mémorial, dédié à 43-44, au moment où la prison était allemande. Le mémorial envisagé est d'emblée pensé comme un élément de la vitrine mémorielle de la ville et de la région qui s'est développée à partir de cet événement du procès Barbie, par le renforcement de lieux de mémoires dédiés à la Résistance et à l'extermination des Juifs (Chrd, Izieu Caluire) et en redonnant de la vigueur à l'image de « Lyon capitale de la Résistance ». A peine ce sauvetage est-il opéré, et que le Mémorial ouvre timidement ses portes au public, que l'histoire et des mémoires des lieux font retour : des visiteurs inattendus se présentent (TV chinoise, Boudina) qui manifestent la place de Montluc dans d'autres histoires et mémoires que celle auquel est dédié le Mémorial, des travaux d'historiens documentent des moments d'histoire du site Montluc notamment pendant les années de la guerre d'Algérie ou d'indépendance, tandis d'autres initiatives historiques et mémorielles (tournage d'un documentaire, exposition sur les avocats pendant la guerre d'Algérie) interrogent : 11 condamnés à mort indépendantistes ont été guillotins sur le site de la prison, et les traces dans la muséographie du Mémorial sont mineures : 4 lignes ?

Le processus de patrimonialisation de Montluc n'est certainement pas achevé, mais la séquence (2019-2013) marque les orientations initiales du Mémorial, orientations qui sont progressivement et publiquement questionnées. La modification de la feuille de route du Mémorial désormais convié à prendre en compte d'autres périodes de l'histoire que 43-44 et l'activation du conseil scientifique semble marquer la possibilité d'élargissement et d'ouverture du Mémorial.

D'un autre côté Arenc, à Marseille, initialement un hangar de marchandises qui est transformé en 1963 en centre de rétention discret qui sera qualifié de « clandestin » en 1975, au moment de sa « découverte » publique, lorsque des militants, avocats, journalistes travailleront de concert à sa publication et à sa « révélation ». En 1982, il est légalisé et fonctionne jusqu'en 2006, lorsque qu'un nouveau centre de rétention est établi au Canet : il est alors détruit, ce qui ne semble pas provoquer de réaction ni de demandes de patrimonialisation. Malgré sa discrétion et son invisibilité relative (qui est celle d'ailleurs de nombreux centres de rétention), Arenc reste dans les mémoires militantes un nom mémorable. On sait peu de choses sur les 100 000 étrangers qui sont passés par

Arenc entre 1962 et 2006. Mais le versement des registres d'Arenc aux Archives Départementales des Bouches du Rhône, ainsi que le fonds « Payan » permettent de reconstituer des bribes d'histoire du lieu, tandis que les archives de la Cimade, de l'ATOM, et des sources complémentaires qui pourraient être davantage mises en regard. L'historiographie d'Arenc a donc de la matière, mobilisable, pour autant qu'un processus de patrimonialisation soit porté. Arenc n'est pas un « haut-lieu de mémoire nationale » comme l'est devenu le Mémorial Montluc, et Arenc ne peut être accroché durablement à des lieux de mémoires de l'immigration qui n'existent pas dans la ville sous forme patrimonialisée. Dans la phase actuelle, se pose en effet de manière problématique la question des devenirs patrimoniaux des migrations et des quartiers populaires à l'échelle de la ville et de la région. Des parcours de mémoires et d'histoires se mettent en place, et parmi les balades sonores et patrimoniales mises en place par Marseille notamment dans le cadre de Marseille 2013, la balade « Marseille terre d'accueil » tente de faire sa place à Arenc, mais il ne s'agit-là que d'une perspective. Arenc peut aussi figurer comme un des lieux effacés des migrations à Marseille, être mis en lien avec le Camp du grand Arenas, Mourepiane (attentat des raffineries par le FLN en 1958 à Marseille) et de nombreux autres lieux, événements ou groupes sociaux aux mémoires en « souffrance » dans la ville. Le moment actuel de non patrimonialisation des mémoires et des histoires des migrations marque le climat actuel de la ville en dépit des approches des histoires et mémoires des migrations comme thème de colloque, d'animation culturelle, d'exposition temporaire, d'action publique et l'ambition de collectifs patrimoniaux et de communautés patrimoniales en émergence renouvelée et continue.

Cet état des lieux mérite peut-être, d'être plus précisément documenté pour valoir comme un matériau pour des archives futures du présent, mais cela ne signifie pas pour autant que ces mémoires n'ont pas de devenir patrimonial. Tout dépend là encore des publics et des sens et des pertinences accordées au processus de patrimonialisation, et aux formes qu'il peut prendre : si les histoires/mémoires des migrations sont saisies comme des outils d'intervention sociales et culturelles et comme un enjeu de reconnaissance, le travail de collecte est mis au défi de la pertinence des bénéfices de ce recueil, et de leur socialisation.

Du point de vue d'une analyse des processus de patrimonialisation et de certaines de leurs séquences ouvrent sur plusieurs types de questionnements.

Le processus de patrimonialisation, comme objet d'étude et comme cours d'action

Au cours de ces dernières années, de nombreuses publications ont alimenté le débat mémoire-histoire dans des problématiques et des configurations différentes. Beaucoup de choses ont été dites et écrites, dont nous retenons notamment, la confirmation que l'histoire s'écrit au présent (ce qui mérite d'être distingué de ce que Hartog nomme « présentisme ») et que le partage entre l'histoire comme construction de la vérité du passé et sur le passé et d'autre part les mémoires, comme reconstruction subjective d'une expérience passée, ce partage et cette opposition méritent d'être dépassés et déplacés. C'est d'ailleurs ce que fait depuis plusieurs années, Philippe Joutard, historien moderniste (ayant travaillé sur les Camisards) à travers la pratique de l'histoire orale, expérience dont il rend compte dans « histoires et mémoires, conflits et alliance » en montrant notamment, comment l'histoire orale ne peut se confondre avec la vague mémorielle et les excès mémoriels actuels, qu'il désigne par « emprise de la mémoire ».

Or, précisément, la recherche sur des processus situés de patrimonialisation semble permettre de décaler ces interrogations, en prenant comme objet non les rapports histoires-mémoires, mais les processus de patrimonialisation eux-mêmes. Examinés dans le cours même de leur déroulement, l'analyse de ces processus de patrimonialisation font apparaître et documentent

des choix de mémoires et d'histoire « en train de se faire », les configurations d'acteurs qui interviennent, les « espaces d'expériences et les horizons d'attentes » (Koselleck) qui les portent et dans lesquelles ils s'inscrivent, en décalage parfois avec les « espaces d'expériences et les horizons d'attentes » à l'œuvre dans la société elle-même en train de se refaire.

Il convient ici de remarquer que les choix de patrimonialisation qui s'opèrent ont souvent été faits dans l'urgence, au moment où des bâtiments ou des espaces désaffectés sont sous la menace de leur disparition (Montluc, Les Milles...). La sauvegarde de ces bâtiments, leur protection par la puissance publique constitue un moment fort d'un processus de patrimonialisation. Ce temps de l'urgence est aussi le moment d'un choix de patrimoine dans lequel interviennent de manière volontariste des configurations d'acteurs pour un projet identifié de patrimonialisation. Les choix opérés au cours de cette première phase de patrimonialisation, font ou non objets de débats, explicites ou à bas bruit : leur justification se construit alors dans une tension partagée entre « espace d'expérience et horizon d'attente » à laquelle se réfèrent les promoteurs de la patrimonialisation. Dans cette première phase ou séquence, la clarté du message prime dans la patrimonialisation envisagée et réalisée, et les usages des lieux qui ne sont pas pertinents au regard du projet de patrimonialisation sont marginalisés. Mais, à partir du moment où le site Mémorial s'ouvre au public, la proposition de remémoration intentionnelle attachée au site, le fait de dédier le site à telle histoire ou à telle mémoire rencontre une nouvelle dimension publique qui met à l'épreuve le choix initial : apparaissent alors de nouveaux sens au site Mémorial ainsi patrimonialisé, dont l'histoire est considérée aussi à partir d'autres « espaces d'expériences et horizons d'attente », qui lui contemporains.

Et dans le même temps, d'autres lieux qui pourraient être réputés de mémoires et d'histoire sont détruits, effacés, recyclés dans les recompositions urbaines, réaffectés à d'autres usages. C'est notamment le cas de nombre de lieux de mémoires et d'histoire des migrations, ce qui est aussi un choix de patrimoine et d'histoire/mémoire. Les acteurs, les mobilisations sociales, les logiques et les compétences institutionnelles, les langages et les discours publics, des actes réglementaires et administratifs et des manières de procéder à travers lesquelles se produisent ces choix de mémoire et de patrimoine méritent d'être examinées de près.

Car nous sommes là, précisément, dans un moment fort de fabrique du patrimoine, et de choix d'histoire-mémoire, - ce qui peut intéresser autant une histoire qu'une sociologie ou une anthropologie pragmatiques du patrimoine et de la patrimonialisation.

C'est ce genre de considérations qui a servi de guide aux explorations et aux travaux menés dans le cadre de l'opération de recherches Lieux à mémoire multiple, qui a pris le risque et le parti de conduire l'enquête sur deux lieux aussi différents que la prison Montluc et sa transformation en mémorial, et le centre de rétention d'Arenc aujourd'hui détruit. Mais soyons clairs : le choix de ces deux lieux ne peut se justifier en référence à une dimension comparative, qui prétendrait les comparer terme à terme. Ce sont davantage les contrastes entre deux lieux d'enfermement et leurs destins patrimoniaux contemporains plutôt que des comparaisons terme à terme qui éclairent les troubles et les défis de la mémoire publique, à l'œuvre en France au tournant des années 2010.

Documenter et analyser de tels moments de patrimonialisation pourrait faire l'objet de recherches ultérieures, au risque sans doute de se distinguer de certains récits de fondation produits dans le mouvement même de ce moment de patrimonialisation. Un tel travail de documentation a un double intérêt : celui de la production d'une archive du présent en matière de « choix de mémoires » ; et celui de la participation à l'intelligibilité même des sites, de ce qui est donné à voir (mise en scène) et de ce qui est raconté (mise en récit) dans des moments précis de la vie publique d'une société (mise en agenda). Autrement dit, le travail de contextualisation opéré par l'analyste peut inscrire dans une conjoncture « plus générale » et un « récit historique » d'ampleur un fragment d'« histoire en miettes » attachées aux lieux: il peut aussi procéder à des analyses micro-situées

(Lepetit) en traitant ces moments singuliers de choix de patrimoine comme des moments de choix d'histoire/mémoire, d'histoire identifiée comme mémorable et de mémoire historique. Ces analyses micro-situées montrent dans l'accomplissement même des choix de patrimoine et d'histoire/mémoire, les termes de l'époque et du moment de société dans lesquels il se produisent et avec lesquels ils dialoguent. Elles méritent certainement d'être conduits sur une plus large échelle et dans des contextes nationaux différents.

Mais il convient aussi de remarquer que les choses ne commencent pas avec ce moment clef du processus de patrimonialisation, des initiatives ayant souvent été déjà prises depuis longtemps, et qu'elles ne s'arrêtent pas non plus à ce moment. Le processus de patrimonialisation, de reconnaissance de la valeur patrimoniale de tel événement ou de tels lieux connaît de nombreux chemins qui se déploient dans un temps relativement long. La séquence « initiale » d'institutionnalisation marque un temps fort, mais de nouveaux défis attendent les lieux patrimonialisés qui se retrouvent à l'épreuve du multiple : en train d'équilibrer des financements et des périmètres de compétences, des attractivités et des lisibilités, des histoires et des mémoires. Des expérimentations de cadres, muséographies, scénographies viseraient à ne pas placer pas ce qui parfois désigné « demandes sociales d'histoire et de mémoire » en concurrence mais en convergence et en complémentarité (Rivesaltes). Ils sont aussi parfois invités à composer avec des diversités d'usages et avec le souci écologique faisant valoir les caractères et les potentialités d'éco-milieu du site, comme un bien commun patrimonialisable.

A l'écart et en lien avec ces lieux patrimonialisés, apparaissent aussi des initiatives militantes, associatives, culturelles, qui interrogent les sens de cette forme de patrimonialisation ou de non patrimonialisation qui néglige des histoires et des mémoires et qui détruit ou marginalise des lieux d'histoire et de mémoire sociale. On sait les difficultés des histoires et mémoires des migrations à trouver à sortir de la place latérale qui leur est accordée dans la mémoire publique. Les initiatives sont diverses, certaines sous formes associatives d'autres non. Plusieurs d'entre elles se distinguent par leur usages du numérique, qui fait exister dans l'espace internet des productions, des œuvres, des ressources qui appellent l'attention sur des mémoires et des histoires marginalisées. Elles affirment ainsi une autre tension entre « espaces d'expériences et horizons d'attente » que celle des promoteurs des Mémoires, et produisent moins des revendications ou des demandes que des affirmations, et des gestes de présence publique, - dont les institutions patrimoniales sont loin d'avoir le monopole.

Ainsi apparaît la complexité de la question « qui fait le patrimoine ». D'un côté et à l'aune des sites pris en considération qui confrontent les rapports entre « lieux dédiés de mémoires et d'histoires », et histoires et mémoires des lieux, la réponse peut-être documentée en désignant les configurations d'acteurs impliqués ainsi que les types de projets de patrimonialisation ou de récits qu'ils portent ; de l'autre, elle apparaît comme une question ouverte, qui se retrouve timidement et parfois à leur corps défendant à l'agenda des sites Mémoires récemment patrimonialisés et timidement également à l'agenda d'institutions sociales culturelles et patrimoniales, en lien avec des initiatives qui leur échappent en partie, et avec des « horizons d'attentes » qui ne s'expriment pas forcément par des voix associatives. La patrimonialisation ou la non patrimonialisation est un processus inachevé, précisément aussi parce que la tension entre « espace d'expérience et horizon d'attente » n'est pas univoque. Elle se décline dans les sociétés complexes contemporaines en une pluralité de perspectives d' « histoire-mémoire » à l'œuvre dans l'action patrimoniale, qui, selon les cas, s'évitent, se confrontent, s'allient.

C'est précisément ici que la formule de l'interculturalité comme outil de questionnement gagne en pertinence, non seulement sur le terrain des métiers, des savoirs-faire, des compétences mais sur celui des choix d'histoires, de mémoires et de patrimoine .

“Lieux à mémoires multiples” : une notion à préciser.

La notion de lieu à mémoires multiples proposée à élaboration dans le cadre de ce projet a fait l'objet de plusieurs interprétations et remarques qui signalent à la fois l'intérêt qui lui est portée et la nécessité d'en préciser les contours.

La remarque a été faite que tout lieu est à mémoires multiples, et que cette notion à elle seule ne permet pas de distinguer des lieux précis auxquels elle ferait référence. Sans doute faut-il ici considérer d'abord que les lieux auxquels s'applique cette désignation dans le projet de recherches sont des lieux d'enfermement et de mise à l'écart à histoires et à mémoires multiples, ce qui est souvent le cas des camps, des prisons, des centres de rétention qui ont accueilli, successivement et simultanément, des populations différentes selon leurs origines nationales ou ethniques, selon leurs parcours spatiaux et sociaux, selon les motifs de leur affectation à ces lieux. Il conviendrait également de préciser que la notion de « lieux à mémoires et à histoires multiples » en tant qu'elle fait référence à des courants de mémoire non représentés ou faiblement représentés publiquement en ces lieux vise aussi à orienter l'attention des dispositifs mémoriels et patrimoniaux vers des nœuds de mémoires et d'histoires, des moments de croisement dont l'historiographie et l'évocation deviennent mémorables à l'aune des préoccupations contemporaines. Il conviendrait enfin de prendre la mesure de ce que ces nœuds et ces croisements, dans la manière dont ils sont ou non pris en compte, manifestent à la fois comme troubles dans le rapport de la société française à ses passés et comme façon de s'en saisir.

L'élaboration de cette notion de lieux à histoires et à mémoires multiples, la définition de ces conditions de pertinence et de son potentiel heuristique au regard de perspectives patrimoniales et d'histoires de la mémoire reste à l'agenda de nos recherches. Des recherches orientées dans cette perspective et à dimension comparative entre de tels lieux dans divers contextes y contribueraient.

L'interculturalité : outil de questionnement, outil de négociation ?

Les réflexions du GIS sur l'interculturalité montrent les variations d'usage de cette notion, et soulignent son importance comme outil de questionnement des pratiques patrimoniales. Dans la démarche engagée par le projet Lieux à mémoires multiples, la notion d'interculturalité réfère à plusieurs dimensions.

D'un côté l'interculturalité peut être pensée en référence aux différentes professionnalités impliquées dans la patrimonialisation ou la non-patrimonialisation des lieux considérés, et interroger les liens entre chercheurs, acteurs associatifs responsables d'institutions patrimoniales, porteurs de mémoire. En quoi la réflexion sur l'interculturalité permet-elle d'associer les acteurs du champ mémoriel et patrimonial en tenant compte de leurs savoir-faire et de leurs métiers ainsi que des contributions qu'ils envisagent en matière de connaissance et de communication publique ?

De ce point de vue, les relations des associations/institutions patrimoniales/centres de recherches donnent lieu à des questionnements aux multiples facettes, qui concernent à la fois leur nature et leur durée.

Entretenant de nombreux liens avec des centres de recherches, l'association Ancrages coopère dans le cadre de formations (interventions, accueil de stagiaires, travail avec les chercheurs) et d'opérations de recherches, en voulant éviter que son rôle de partenaire, et de partenaire de terrain, se réduise à un canal de recrutement de « témoins » pour chercheurs, et en posant la

question de l'opportunité d'une convention-cadre lui permettant de développer dans la durée, les relations de coopérations établies.

Concernant le rapport des associations qui œuvrent pour l'histoire et les mémoires de migrations aux institutions patrimoniales, des questions semblables se posent. Un aspect saillant concerne le caractère temporaire de l'intérêt des institutions patrimoniales pour les migrations : des cycles de conférences, des expositions temporaires, des journées d'études co-organisées entre associations et institutions contribuent certes à la visibilité des mémoires et des histoires de migrations, mais ne comportent aucun engagement de durabilité nécessaire au travail sur le destin patrimonial des mémoires des migrations. Dans ces conditions, comment le travail de longue durée engagé par les associations peut-il être poursuivi et comment ces associations peuvent-elles éviter de se retrouver en position de sous-traitance par rapport aux institutions patrimoniales ? Une autre question vient du fait que les archives de l'immigration concernées portent souvent sur des périodes récentes et que, versées aux institutions patrimoniales, elles deviennent inaccessibles même à ceux qui les ont versées et qui ne peuvent les exploiter - comme d'ailleurs toutes les archives de l'histoire du temps présent. Des aménagements de calendrier et de délais de consultation pourraient-ils être ici envisagés ?

De l'autre côté la question de l'interculturalité est ici posée au regard d'enjeux contemporains qui incitent à interroger les processus de patrimonialisation du point de vue de leurs significations publiques autant que du point de vue des publics auxquelles elles s'adressent et qu'elles impliquent. Les migrations ne constituent ici pas seulement une thématique du travail de mémoire : les migrants et les générations issues des migrations, de nationalité française, constituent aussi une part des publics auxquels s'adresse le travail de mémoire et d'histoire engagé. Ainsi, l'état actuel de la présentation et de l'exposition du mémorial Montluc, défini comme lieu de mémoire nationale et dont la patrimonialisation s'est opérée sur la période 43-44, montre les troubles de définition d'une mémoire nationale qui néglige d'autres périodes d'activités de la prison Montluc, notamment celles de Vichy, de l'épuration ou de la guerre d'Algérie qui sont aussi des moments forts de la mémoire nationale. Cette négligence est d'autant plus regrettable que parmi les publics réels et potentiels du mémorial figurent des migrants d'origine Algérienne, ainsi que leurs descendants, de nationalité française et qui composent une part non négligeable des publics scolaires. La notion de lieu à mémoires multiples essaie d'ouvrir ce débat et d'infléchir son exposition, les liens entre interculturalité et mémoire nationale étant ici problématiques : l'histoire et les mémoires de Montluc notamment dans les années 1958-62 relèvent-elles de perspectives Algériennes ou ont-elles également à voir avec la définition de ce qu'est et de ce qui fait mémoire nationale, pour la France également ? Dans ce cas, l'interculturalité, comme outil de questionnement de l'institution patrimoniale, fait apparaître des choix de mémoire et permet de les interroger publiquement au delà du cercle des acteurs jugés légitimes et des procédures habituelles.

Les formes de publication et de socialisation de la mémoire et de l'histoire : un chantier interculturel ?

Des formes classiques d'écriture sont envisagées, qu'il s'agisse de la réalisation d'un guide des archives (pour Arenc) ou de la rédaction d'un article académique concernant l'opération de recherches et ses enjeux d'un point de vue socio-anthropologique.

La journée du 20 Décembre sur « le recours au numérique et à l'artistique » pour figurer la pluralité des histoires et des mémoires de mêmes lieux a conforté une orientation de travail qui accorde un soin particulier au numérique dans l'accès à des ressources documentaires liées à l'événement et aux lieux, et qui tente d'en tirer parti en matière de participation du public à l'enrichissement de ses ressources, et de connaissance du public et de sa fréquentation des sites. C'est en ce sens, au-delà du format de DVD, que devrait évoluer la réflexion sur l'architecture

informatique du Web documentaire sur Montluc. Pour Arenc, la réalisation de la promenade sonore, qui connaît déjà plusieurs éditions, devrait s'enrichir de ressources par le numérique et une démarche est en cours sur d'Atelier des mémoires numériques des migrations.

Ne convient-il pas de considérer ces visites problématisées non seulement comme des formes de restitution mais aussi, plus largement, comme des moments et des formes de socialisation des mémoires, et de leurs récits. C'est en effet souvent à l'occasion de ces visites, que se révèlent des témoins ou des acteurs intéressés par l'histoire des lieux et des gens et que des rencontres permettent aussi de solliciter les mémoires d'habitants. Dans ce sens, Ancrages a réalisé un documentaire sur la construction de la balade, donnant la parole aux différents partenaires dont radio grenouille et diffusé à partir de son site.

Voir : <http://ancrages.org/nos-actions/balades-patrimoniales/marseille-terre-daccueil/>.

Ces visites permettent également de solliciter des témoignages en situation (visite d'avocats au Mémorial Montluc). En ce sens elles ne sont pas que mise à disposition d'un récit historique et mémoriel déjà constitué, elles sont aussi moments de production et d'interactions d'éléments qui participent de ce récit...

Les visites virtuelles qui seront rendues possibles par les ressources du numérique ne visent pas seulement à rendre compte de la recherche et à rendre accessible ses résultats ou encore à diffuser des connaissances sur les histoires et mémoires de la prison Montluc. Dans un premier temps, l'intention consiste d'avantage à donner à voir comment le patrimoine et la recherche se font et à permettre des explorations multiples en fonction de ses intérêts, ceci en fragmentant les divers entretiens et en les organisant selon la démarche d'enquête et les étapes de la patrimonialisation de la prison. Dans un second temps, l'objectif est de permettre aux visiteurs par l'exploitation des possibilités du support numérique et du logiciel Lignes de temps d'interroger les matériaux et les médias présentés par des requêtes. En combinant les critères et les mots clefs, les visiteurs génèrent de nouveaux assemblages d'images, d'entretiens, de documents, auxquels peuvent être ajoutés des annotations ou d'autres images et documents personnels. Ainsi, il devrait être possible de visualiser des séquences mises bout à bout ou de comparer deux extraits vidéo en parallèle sur un même thème, ou sur des manières différentes d'appréhender ou de nommer un événement et ses acteurs (par ex. les 11 guillotins algériens de Montluc, ou les questions et les débats relatifs à la conservation du mur d'enceinte de la prison). De telles possibilités de visites virtuelles participent de la dimension publique de la patrimonialisation et de la discussion sur les qualités et la teneur patrimoniales des lieux de mémoire.

- 1- **Compte-rendu de la Réunion Projet Lieux à mémoires multiples**
Marseille- 24-09-12 Ancrages
- 2- **Annonce et programme détaillé de la journée d'études : Lieux à mémoires multiples et recours au numérique du 20 Décembre 2012**, Marseille, Imera
- 3- **Annonce et programme détaillé de l'atelier : Lieux détruits, mémoires effacées: chroniques de la patrimonialisation du 21 Décembre**, Aix en Provence, Lames-Mmsh
- 4- **Annonce de la visite sur site "Grand Arénas, autopsie d'un effacement » du 19 Mars**
Marseille
- 5- **Compte-rendu de la Réunion Projet Lieux à mémoires multiples**
Lyon 25-06-13, CMW
- 6- **Compte-rendu de la Réunion Projet Lieux à mémoires multiples**
Marseille 5-10-13, Ancrages
- 7- **Journée de restitution et d'étude 15 Mars 2014: Camps et lieux d'internement récemment patrimonialisés à l'épreuve du multiple**, Aix-en-Provence, Site Mémorial du camp des Milles
- 8- **Journée de restitution et d'étude 22 Mars: L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc : une mémoire à-venir?** Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône
- 9- **Préfiguration de la plateforme numérique "Montluc, un lieu à mémoires multiples"**
- 10- **Intervention de Samia CHABANI du 22 mars 2014 dans le cadre de la journée de restitution et export des traces identifiées dans le fonds de la Cimade PACA relatives au CRA d'Arenc.**

Annexe 1 : Compte-rendu de la Réunion du 24-09-12 à ANCRAGES
Projet GIS IPAPIC Lieux à mémoires multiples

Présents :

Battegay Alain, sociologue, LAMES
Tetu Marie-Thérèse, sociologue Centre Max Weber
Kronenberger Stéphane, historien, CMMC Université de Nice
Mourlane Stéphane, historien, AMU, TELEMME
Thomas Xavier, journaliste Radio Grenouille
Naylor Ed, historien, QMUL, Londres
Gastaut Yvan, historien, URMIS, Université de Nice
Ancrages :
Ciocirlan Valentina, Chargée de Communication
Fecondini Laura, Médiatrice Culturelle
Francez Émilie, Chargée de Projet
Chabani Samia, Directrice

La séance a débuté par le rappel du projet sur les lieux à mémoires multiples, interrogés à partir des exemples de la prison de Montluc à Lyon et du centre de rétention de l'Arenc à Marseille. Un volet problématique du projet concerne la patrimonialisation de ces sites : qui fait patrimoine ? Comment ont-ils ou été ou n'ont pas été patrimonialisés ? Le centre de l'Arenc a été détruit, tandis que la prison Montluc a été sauvée et conservée au titre de la période 42-44 et de la répression nazie. L'autre volet projet consiste en la réalisation de ressources documentaires, significatives au regard des processus en cours de patrimonialisation de ces deux lieux. Ces ressources documentaires sont composites (historiographiques, orales et multimédia) réalisées par des historiens et des sociologues qui travaillent en coopération.

Cette réunion est la première réunion après la signature de la convention avec le Ministère de la Culture le 13 juillet 2012. Elle fait suite aux réunions de préfiguration (30 Mars Présentation de la ballade Arenc et de la convention de Faro sur le patrimoine immatériel et les communautés patrimoniales (Christine Breton) ; 11 Juin rencontre avec Mme Ursch (Archives départementales) ; 25 Juin à Montluc « Exposer la recherche dans le cours de la recherche »). Elle s'inscrit comme une étape dans le processus de travail envisagé et dans un calendrier marqué par une journée d'étude et atelier de travail les 20 et 21 Décembre à la Mmsh (en lien avec le Labexmed), en Mars la présence de Jim House qui donnera lieu à une séance de travail en lien avec LMM, en Juin une nouvelle journée d'études (à préciser) et à un colloque fin 2013 ou Janvier 2014.

L'ordre du jour est d'évoquer l'état des lieux des démarches actuellement engagées par l'équipe LMM sur chacun des sites et de réfléchir aux questions de programmation, de financements et aux suites du projet.

La première partie de la journée a été consacrée à la présentation des démarches engagées autour du centre de rétention de l'Arenc.

Ce centre est le point de départ d'une balade patrimoniale élaborée par l'association Ancrages et inscrite au sein du projet de Radio Grenouille « promenades sonores ». Cette balade porte sur les « patrimoines effacés », elle débute devant l'emplacement où se trouvait le centre de l'Arenc et se termine au pied du Fort Saint-Jean où se trouvait un baraquement d'orientation et de recrutement

pour les travailleurs migrants. Ces deux patrimoines « effacés » posent la question de la relation entre la ville et le port, l'accueil et le rejet des migrants.

Xavier Thomas a présenté Radio Grenouille et le projet « Promenades sonores » de la radio, soutenu par Marseille-Provence 2013. Il s'agit de la réalisation d'un corpus de 40 promenades sonores partant sur les traces de l'histoire de Marseille, en s'intéressant au patrimoine le moins connu de Marseille.

Samia Chabani a ensuite présenté l'opportunité que représente cet outil de « balade patrimoniale » à propos du centre de l'Arenc, notamment pour les publics, pour qui l'histoire de l'immigration est en résonance immédiate avec leur vécu. Elle a cependant rappelé également les contraintes que rencontre Ancrages pour créer ces balades et notamment recueillir les témoignages (2 témoignages recueillis à ce jour) de personnes qui ont vécu l'enferment au centre d'Arenc. C'est la question du statut du témoignage, entre enjeu pour la collectivité et la violence pour l'individu.

Ed Naylor a poursuivi la séance par la présentation d'un premier bilan de ses recherches d'archives sur l'histoire d'Arenc, en explorant d'abord les sources officielles. Les archives publiques apportent en effet des informations sur la genèse du centre et son fonctionnement : archives de la Préfecture (Cabinet du Préfet et du Bureau des affaires musulmanes), le fonds Payan 22 J (ancien commissaire du SRRG, au commissariat spéciale du port entre les années 1950 et 1970)), et les archives du Ministère de l'Intérieur.

Il a ensuite rappelé le contexte historique et politique dans lequel le centre a été ouvert : la décolonisation, la fin de la guerre d'Algérie et les accords d'Evian. Dans les archives apparaît une inquiétude croissante des autorités et des mises en gardes contre « l'accélération anarchique » de l'arrivée des Algériens au port de Marseille. 1963 fut l'année de la mise en place d'un contrôle sanitaire, et de la première utilisation du hangar A comme lieu de rétention. Par la suite Ed Naylor a tracé les étapes successives d'élaboration de contrôles au cours des années 1960 –montrant ainsi comment Arenc prend peu à peu le rôle d'un centre de rétention administrative avant la lettre.

La séance s'est poursuivie par la présentation des registres d'Arenc, conservés aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Ayant obtenu une dérogation pour consulter ce fonds en début septembre, Ed Naylor a présenté les premières données statistiques qu'il a pu relever, mettant en lumière l'évolution du nombre de détenus et la part de différentes nationalités. Presque entièrement réservé aux algériens pendant les premières années de son existence, on constate une diversification à partir des années 1970 qui s'amplifie par la suite. Enfin, ont été évoqué les lacunes importantes dans les registres, mais également la richesse potentielle de ces registres –en terme de données qualitatives et quantitatives. L'exposé s'est terminé par une discussion de la représentation d'Arenc dans les médias. Notamment, a été évoqué l'importance de 1975, année où le centre fait irruption dans l'espace public, mais également que cette « découverte » reste à relativiser car on retrouve des mentions du centre d'Arenc dans la presse française plusieurs années avant.

La discussion qui suivait la présentation a fait émerger de nombreuses pistes de réflexion et des possibilités d'approfondir la recherche. Notamment :

- Replacer le centre de rétention dans le cadre de l'antenne portuaire. A quoi servait le hangar avant, quels usages (fonds CCIMP et entretien avec Patrick BOULANGER) ? Comment le hangar A est passé d'un usage commercial à celui de centre de rétention ? Comment ensuite le centre était-il inséré dans le système portuaire ? Relation du centre au voisinage (dockers, marins...)
- Replacer le centre d'Arenc dans la longue durée des dispositifs d'enferment au 20^e siècle ; quel héritage ? Quelles innovations ?

- Etudier les parcours des détenus : ville d'arrestation, durée de séjour, motifs de l'arrestation. Idée de rétablir le parcours de quelques individus Travailler sur les termes, les mots, le langage administratif, juridique, médiatique... ex : « rapatriement », « refoulement »...
- Interroger avec plus de précision la dimension de la légalité.
- D'autres sources et leur apport : le bail du Hangar, les archives municipales. Ont été évoqué également le jeu des échelles : histoire « par le haut » et « par le bas ».

- L'état d'avancement des travaux sur Montluc a été présenté en seconde partie de journée.

Le début d'après-midi a été consacré à la présentation de l'avancée des travaux de recherche sur Montluc et des matériaux recueillis.

-Le volet « chronique de la patrimonialisation » a été travaillé avec des acteurs clefs de la patrimonialisation de Montluc (6 entretiens vidéo et audio) : d'autres entretiens avec des professionnels impliqués se poursuivent (conservateurs de patrimoine, architecte, représentant justice....). Cela fournit la matière à la première version d'un dvd en cours de réalisation. Le DVD actuel est actuellement un montage d'entretiens audio et audiovisuels des principaux acteurs qui ont participé à la patrimonialisation de Montluc (préfet, procureur de la république, associations juifs, résistants, directrice du centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon). Il est organisé autour de 5 entrées

- Qui fait le patrimoine ?
- Quelle mémoire nationale ?
- Quels équilibres mémoriels
- Quels déséquilibres mémoriels ?
- Questions de méthode

-La partie production documentaire concernant Montluc pendant la guerre d'Algérie est moins avancée. Des entretiens et des tournages avec des historiens et des témoins-acteurs, qui ont vécu la période de la guerre d'Algérie... sont prévus. A noter que la « chronique de la patrimonialisation » est aussi à considérer comme production documentaire sur l'état actuel du Mémorial Montluc.

Fonctionnement, gestion, finances

La convention MCC-Cnrs a été signée le 13 Juillet, d'un montant de 30 000 euros sur 18 mois.

Une répartition globale du budget a été faite : 10 000 euros sur 2012, 20 000 sur 2013.

Sur 2012 environ 8200 euros ont été dépensés, il reste 1800 euros qui doivent couvrir en partie les frais liés aux journées des 20 et 12 Décembre, bénéficiant d'un soutien du Labexmed.

Alain Battegay incite les participants au projet LMM à rechercher des co-financements (journées d'études, autres contrats), et à veiller à limiter leurs frais de mission en tenant compte de la structure du budget figurant dans la convention MCC-Cnrs.

Relevé de décisions :

- faire remonter avant le 7 Octobre les propositions d'intervenants à Alain B. sur les usages du numériques pour les journées des 20 et 21 décembre 2012;
- Mars 2013 : rencontre avec Jim House.... Et réunion de travail LMM
- Juin 2013 Aix en Provence : journée d'études- A préciser

- Choix des pistes de réflexion et d'approfondissement de la recherche en lien avec la problématique du projet Lieux à mémoires multiples, et avec les deux volets d'enquête : 1-qui fait le patrimoine ; 2- (éléments documentaires et historiographiques) :

Pour ARENC :

-Travailler davantage l'axe de chronique de patrimonialisation : entretien de SC et EN avec François Gasnault ou Olivier Reimbolt.

Poursuite des travaux de Ed Naylor sur l'histoire d'Arenc:

-le passage du hangar A au Centre de Rétection, entretien avec Patrick BOULANGER du CCIMP (en coordination avec Yvan GASTAUT)

-compléter l'exploitation des registres d'Arenc de manière quantitative et qualitative (« effet entonnoir », durée de rétention, lieux d'arrestation...)

-la « découverte » médiatique d'Arenc, notamment à travers les activités militantes (comité contre la prison clandestine, contexte diplomatique vis-à-vis du Maroc)

-exploration des archives associatives (Cimade, ATOM)

-Reconstitution de quelques parcours exemplaires à travers les archives d'état

Pour MONTLUC :

- Poursuite des entretiens sur la chronique de la patrimonialisation avec l'architecte, la conservatrice, l'administration pénitentiaire, avocat et militant chaire des droits de l'homme et commission histoire de la justice du barreau de Lyon, l'ancien condamné à mort algérien président de l'association des anciens condamnés à mort.

-Commencer à rassembler des éléments documentant l'histoire et les mémoires de Montluc sur des périodes autres que 42-44 et notamment pendant la guerre d'Algérie : travaux de recherche sur les groupes de choc du FLN et les condamnés à mort de Marc André, présentation de 4 parcours, recueil témoignages en France et en Algérie.

2- Flyers et annonces des journées du :

20 Décembre

21 Décembre

19 Mars

Annexe 2 : **Annonce et programme détaillé de la journée d'études Lieux à mémoires multiples et recours au numérique du 20 Décembre**



Journée d'études :

Lieux à Mémoires Multiples et recours au numérique
Expériences en cours et enjeux théoriques
Jeudi 20 Décembre

IMERA / Institut Méditerranéen de Recherches Avancées 2 place Le Verrier 13004 Marseille

Journée soutenue par le Labexmed (ATRI 4)
Projet « Les usages du numérique dans l'accessibilité et la mobilisation du passé »

Cette journée d'étude s'inscrit dans une opération de recherches « Lieux à mémoires multiples* » proposée à l'appui de la réflexion sur « Les usages du numérique dans l'accessibilité et la mobilisation du passé ».

Au cours de cette journée, les recours au numérique seront évoqués en tant qu'ils permettent :

- de rendre accessibles l'histoire et les mémoires de lieux détruits ou effacés,
- de donner forme à la pluralité des histoires et des mémoires de mêmes lieux,
- de donner prise dans l'espace public à des mémoires ignorées ou marginalisées par les propositions officielles de remémoration.

À la conjonction de ces trois directions, la question se pose du recours au numérique, sous des formes qui autorisent à explorer accessibilité renouvelée et part d'interactivité avec les publics. Ces expériences invitent à une réflexion sur la contribution du numérique au déplacement de la notion de lieu d'histoires et de mémoires, à la fois comme catégorie théorique et d'analyse et comme catégorie d'action publique.

* L'opération de recherches (LMM) consiste à accompagner une enquête sur deux « lieux à mémoires multiples » aux inscriptions et significations historiques, et aux destins patrimoniaux très différents et contrastés : le centre de rétention administratif d'Arenc, et la prison Montluc à Lyon. L'enquête conjointe sur les deux lieux, bâtie autour d'un canevas commun de préoccupations interroge les formes et les devenir patrimoniaux de ces deux lieux d'enfermement à histoires et à mémoires multiples, dont la patrimonialisation est contrastée, et inachevée. Elle se déploie dans trois directions :

- l'une consiste à reconstituer une chronique de la patrimonialisation, retraçant comment Montluc est devenu un lieu de mémoire nationale, et comment le Hangar A a été détruit ;
- l'autre consiste à produire, sur les deux sites, des éléments historiographiques et de documentation, archives, témoignages susceptibles de pouvoir abonder des phases ultérieures des processus de patrimonialisation ;
- la troisième consiste à explorer les ressources du numérique, dans des formes émergentes de socialisation des propositions historiques et mémorielles (parcours urbains et sonores (sound walk), musées virtuels articulés à des signalements numériques (QRcodes).

Programme de la journée

20 décembre 2012

41

IMERA / L'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées

2 place Le Verrier 13004 Marseille.

- 9h : Accueil et Présentation de la journée : Maryline CRIVELLO, Alain BATTEGAY

-9h30 -11H: :- *Les images d'archives, la pluralité des mémoires, les ressources du numérique.*

« Archives, mémoire, histoire et création à l'ère du numérique. L'exemple de la Première Guerre mondiale » Laurent VERAY, historien du cinéma, Professeur d'études cinématographiques et audiovisuelles, -Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Cette communication partira de la présentation du documentaire "En Somme" (la commande du musée, la réalisation du projet, l'usage des archives....), et de son visionnement (30 min)³. Puis j'évoquerais, à travers des exemples concrets, plusieurs écritures audiovisuelles de l'histoire consacrées à la Grande Guerre et destinées à différents supports de diffusion (installation "Théâtres de guerre-1917", réalisée pour le compte du Centre Pompidou-Metz pour l'exposition "1917" ; mise en place d'une plateforme web-documentaire, "Plateforme 14", qui vient d'obtenir le soutien du Labex ICCA (Industrie culturelle et création artistique. Numérique et internet). <http://www.univ-paris3.fr/labex-icca-industries-culturelles-et-creation-artistique-numerique-et-internet-121888.kjsp>).

- 11h-11h15 : pause

-11h15-12h 45: - *Usages du numérique au Centre de Documentation du Mémorial aux juifs exterminés d'Europe*⁴ - Berlin

« L'usage du numérique, le rapport aux lieux et à la pluralité des histoires et des mémoires de l'extermination » Ulrich BAUMANN, historien, adjoint du directeur du Mémorial pour les juifs assassinés d'Europe

Le Mémorial pour les juifs assassinés d'Europe, le Mémorial pour les sinti et roms assassinés d'Europe par les nazis ainsi que le Mémorial pour les homosexuels persécutés par les nazis sont situés, à Berlin, en des lieux "non-authentiques", c'est-à-dire en des lieux qui ne sont pas reliés à une histoire locale concrète de la persécution. Seul le quatrième Mémorial berlinois qui sera inauguré en automne 2013, le "Lieu commémoratif et d'information pour les victimes des assassinats national-socialistes" se trouve sur un lieu historique relié avec le crime, Tiergartenstraße 4, là où été planifié le programme nazi d'euthanasie, Action T4. Les traces matérielles de ce centre ayant disparu, le choix a été fait de travailler avec des moyens virtuels, et notamment des ressources numériques, pour commémorer les victimes et informer sur les coupables des crimes. La communication présentera quelques-uns de ces moyens virtuels, mis en œuvre dans le Mémorial pour les juifs assassinés d'Europe, et réalisés ou en cours de réalisation à l'issue du concours sur la conception du lieu « Tiergartenstraße 4 », en novembre 2012.

³ Laurent VERAY, *Les images d'archives face à l'histoire, de la conservation à la création*, Sceren [CNDP-CRDP], 2011, 315 p.

⁴ <http://www.stiftung-denkmal.de>

12h45- 14h15 Pause déjeuner

14h15-15h 45: - *Recours au numérique et accessibilité de l'histoire dans les espaces publics*

L'expérience RASPOUTEAM⁵ (collectif d'artistes) : accessibilité de l'histoire dans la ville par le street art et le numérique.

Raspouteam est un collectif parisien fondé en 2005, avec l'idée d'associer les outils du street art (pochoirs, affiches...) à une pratique militante. Depuis 2010, leurs projets sont centrés sur la mémoire des luttes sociales et des résistances qui ont agité Paris dans la période contemporaine. Il s'agit de relier directement les lieux qui ont été le théâtre de cette histoire à des informations pertinentes et à du contenu d'archives qui éclairent la période concernée. En parallèle de l'investissement de l'espace public par des interventions de street art, qui est le point de départ de sa démarche, le collectif utilise la géolocalisation des données mises en ligne sur une plate-forme web interactive en accès libre pour diffuser ce contenu directement dans les lieux concernés.

La communication présentera la démarche du collectif et reviendra sur l'expérience et les projets récents du collectif, notamment Désordres Publics, (2010), le Journal Illustré de la Commune de Paris (2011) - réalisé à l'occasion du 140ème anniversaire de l'insurrection parisienne, et 17.10.61, un web-documentaire qui traite de l'ensemble de la guerre d'Algérie à travers le récit de huit personnages qui ont pour seul point commun de tous vivre la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris.

15h45-16h : Pause

16h- 17h30-*Recours au numérique et lieux de mémoires détruits*

Le cas de « la prison invisible » de les Corts⁶ - Barcelone- et la politique de mémoire démocratique en Catalogne Dr Jordi Guixe COROMINES, Université de Barcelone (groupe Mémoire et Société) et ICMEMO

La prison de les Corts est un lieu oublié et écarté de la mémoire sociale de Barcelone. La prison a matériellement disparu, et une des plus grands galeries commerciales de la ville a été construite en son lieu et place. Son invisibilité est aussi celle d'une prison de femmes –les plus oubliées de l'histoire de la répression franquiste en Espagne.

L'Association ACME (Associació per la Cultura i la Memòria de Catalunya) a créé un site internet dédié à ce lieu de mémoire invisible dont l'histoire et la mémoire sont toujours présents dans les débats en Catalogne et Barcelone. Aujourd'hui, la mémoire de la prison semble émerger, au moment où les politiques de mémoire en Catalogne sont mutilées et mises en échec.

17h30-18h15: *Discussion*

introduite par Samuel BORDREUIL, sociologue : Usages du numériques, mémoires des lieux et rapports aux lieux

⁵ www.raspouteam.org

⁶ <http://presodelescorts.org>, mémoire de la prison des femmes de Les Corts, Barcelone 1939-1955

Atelier du groupe de travail « Lieux à mémoires multiples »

Lieux détruits, mémoires effacées : chroniques de la patrimonialisation

Le vendredi 21 Décembre 2012 matinée
Salle Paul Albert FEVRIER - MMSH* - Aix en Provence

Ce projet de recherches est bâti autour d'un canevas commun de préoccupations interrogeant **les formes et les devenir patrimoniaux de deux lieux d'enfermement à histoires et à mémoires multiples**, dont la patrimonialisation est contrastée, et inachevée:

- **la prison Montluc à Lyon** qui porte les traces d'une pluralité d'histoires alors que sa patrimonialisation est aujourd'hui opérée quasi-exclusivement autour d'un seul fragment de son histoire
- et, sur le port de **Marseille, le centre de rétention d'Arenc**, aujourd'hui disparu, dont seules les archives et les matériaux d'histoire orale permettent de restituer la mémoire

Ce projet entend apporter des éléments de documentation, d'histoire et d'historiographie sur ces deux lieux respectifs (repérage de sources, écrites, orales, visuelles, productions documentaires) susceptibles d'infléchir le devenir patrimonial de ces deux lieux, et d'en rendre compte.

9h30 Accueil

9h45-10h

Présentation du Projet **Lieux à mémoires multiples** et de la séance d'Atelier, Alain BATTEGAY, coordinateur du projet Lieux à mémoires multiples.

La construction d'un récit historique autour d'Arenc, Ed NAYLOR historien

10h-11h15

Le Mémorial Montluc : Chronique d'une patrimonialisation inachevée, Alain BATTEGAY, sociologue CNRS-Lames Aix-en-Provence, Marie-Thérèse TETU sociologue CNRS-Centre Max Weber Lyon

Contexte et modalités de sauvegarde des archives du Centre de rétention administrative d'Arenc, Jacqueline URSCH Directrice et/ou Olivier REIMBOLD, Archivistes aux AD13

11h15 11h30 Pause

Témoignages de militants, la CIMADE au cœur du centre de rétention administrative d'Arenc, Jean-Pierre CAVALLIE, La Cimade

11h30-13h00

Table ronde : **Arenc, archives et témoignages** co animée par Samia CHABANI, Association Ancrages, coordinatrice Lieux à mémoires multiples Arenc et Yvan GASTAUT historien Urmis-Nice

14h-16h

Réunion restreinte des membres du projet: Lieux à mémoires multiples.
Bilan d'étape et perspectives.

*Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 5, rue du château de l'horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence, France Tél : (+33) (0) 4 42 52 40 00





Maison
méditerranéenne
des sciences
de l'homme



Laboratoire méditerranéen de Sociologie
Aix-Marseille Université – CNRS UMR 7305

Organisateur :
A. Battégay (LAMES)

Rencontres avec Jim House
(chercheur invité LabexMed – LAMES)



Visite sur site du grand Arenas

La visite proposée par l'association AnCrAges sera animée par **Samia Chabani et Christine Breton**, conservatrice honoraire, 13h30-17h30.

Déjeuner sur place

La visite sera précédée par une séance de présentation (10-12 heures) où **Jim House** exposera son projet de recherches, la manière dont il pose la question de la visibilité/invisibilité des bidonvilles et des camps.

Samia Chabani fera la présentation de l'histoire du camp et de son destin urbain.

Un éclairage sur d'autres situations marseillaises sera également abordé lors de cette journée.

<http://ancrages.org/nos-actions/balades-patrimoniales/sur-les-traces-du-grand-arenas-lecture-dun-morceau-de-ville/>

19 mars
10h – 17h30

Inscription obligatoire à :
Mediation_projet@ancrage.org



Vous proposent le séminaire

SUR LES TRACES DU GRAND ARÉNAS, AUTOPSIE D'UN EFFACEMENT

Le mardi 19 mars 2013 de 9h30 à 17h
Au centre social du Roy d'Espagne

Participation à la journée et au repas : **26€**
(possibilité de régler sur place par chèque)

Inscription obligatoire avant le vendredi 15 mars
auprès de : mediation_projet@ancrages.org

9H30

Accueil des participants par Philippe FOY, Directeur du centre social du Roy d'Espagne

10H-12H

Séminaire **SUR LES TRACES DU GRAND ARÉNAS, AUTOPSIE D'UN EFFACEMENT**

Animation : Alain BATEGAY, Laboratoire Méditerranéen de Sociologie

- Jim HOUSE, historien, chercheur invité LabexMed – LAMES
- Présentation du projet de recherches sur **la question de la visibilité/invisibilité des bidonvilles et des camps**

Éclairage sur les situations marseillaises...

- Samia CHABANI, **Empreintes et emprise du camp du grand Arénas et de son destin urbain**
- Laurence BENTEJAC et Martial FASANARO, **Comment restituer l'histoire d'un quartier à l'extrémité de la ville ?**

12H30-13H30

Déjeuner au centre social (sur réservation & participation)

13H30-16H30

Balade patrimoniale **SUR LES TRACES DU GRAND ARÉNAS** au départ de l'arrêt du bus n°23, « la Jarre » (en face centre commercial Leclerc)



Venir au centre social du Roy d'Espag
16 allée Albériz - 13008 Marseille
Tél : 04 91 73 39 82
Bus n°44 - ligne Métro Rond-Point du Prado au collège du Roy d'Espagne - Arrêt Floralia Rimet



Plan d'accès

Annexe 5 : **Compte-rendu de la Réunion Projet Lieux à mémoires multiples** Lyon 25-06-13 LAMES-CMW

Présents : Samia Chabani, Ed Naylor, Yvan Gastaut, Marie Thérèse Tetu, Nawal Guendouz, Alain Battegay

Alain Battegay rappelle l'ordre du jour, et propose de partager la séance en deux temps : la matinée consacrée à l'exposé des travaux en cours, sur Montluc et Arenc, l'après-midi consacrée à la manière de clore le programme LMM (colloque final, publications).

Travaux sur Montluc

Alain Battegay et Marie-Thérèse Tetu présentent l'état actuel des travaux sur Montluc et les questionnements afférents. Alain Battegay souligne que les relations avec le Mémorial évoluent. Mr Dore, directeur régional de l'ONAC en charge du Mémorial a accepté d'être interviewé et il est désormais possible de faire des tournages à Montluc. Le discours « de médiation » du Mémorial s'ouvre d'avantage à d'autres périodes que 42-44, l'idée que le Mémorial doit s'ouvrir à d'autres périodes et notamment à la « période algérienne de Montluc » est affirmé de manière plus forte. En même temps, le passage du premier Ministre la semaine dernière, à l'occasion du 50^e l'anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin montre que la commémoration officielle reste centrée exclusivement sur 42-44. Deux questions se posent qui mériteraient d'être problématisées et donner lieu à investigation. La première concerne ce dispositif de « gestion de l'attente » dans une période de transition mémorielle : en l'absence d'orientations claires et affirmées à l'échelle de l'Etat, une sorte de noyau dur des bases de la patrimonialisation de Montluc prévaut, en même temps que des signes d'ouverture potentielle sont insérés dans des discours de médiation qui restent à la marge de la patrimonialisation et dont le destin patrimonial est incertain. Ces éléments d'ouverture à d'autres périodes peuvent être des ressources pour une évolution des formes et des contenus de patrimonialisation à venir, ils peuvent valoir aussi comme des ressources pour différer leur prise en compte et rester à la marge du processus de patrimonialisation. La seconde vient de l'affirmation que l'Etat est en quelque sorte l'arbitre de groupes de pression mémoriels : en l'occurrence il a répondu et s'est appuyé sur les demandes des associations des rescapés de Montluc, et des fils et filles de déportés juifs de France pour faire de la prison Montluc un mémorial, mais qu'il n'y a pas d'association oeuvrant pour la prise en compte de la période algérienne de Montluc. Cela conduit à considérer que la période algérienne de Montluc concerne la mémoire nationale Algérienne qui fait des 11 condamnés à mort algériens guillotiné à Montluc des héros nationaux, et non la mémoire française de la guerre d'Algérie : entre les deux, la mémoire des migrations algériennes n'a pas de place.

D'où vient cette idée que l'Etat doit agir comme une sorte d'arbitre mémoriel (ce qui est sensible dans les cérémonies officielles, et dans des conceptions de la mémoire nationale qui relèvent ici du Ministère de la Défense et non du Ministère de la Culture) et non un garant d'un décryptage historique du passé (ce qui pourrait être soutenu au regard des missions des Ministères de l'Education ou de la Culture) ? Une discussion s'engage sur ces questions. Le parallèle est esquissé avec le rôle de la CNHI qui apparaît comme une manière pour l'Etat de gérer une demande sociale de mémoire via les réseaux régionaux, ce qui pose de manière forte la question de la dynamique des réseaux (Samia). Yvan propose de distinguer le temps de la genèse dans lequel l'Etat prend en charge avec fermeté une action d'institutionnalisation ou de patrimonialisation, et un second temps dans lequel des mémoires multiples surgissent au moment où l'Etat a déjà mis en place des formes d'institutionnalisation. La question de la demande sociale de mémoire et de la production historiographique est abordée différemment selon ces temps. Proposition est faite de garder en mémoire ces questions pour les réintroduire dans les questions de l'après-midi.

MTT signale les sources et les éléments documentaires qui sont en cours de production concernant la période algérienne de Montluc. Un document produit avec un historien (Marc André) insiste sur plusieurs points : Montluc est le nom d'un ensemble répressif comprenant outre la prison, le Fort et le Tribunal (TPFA). Des documents concernant des initiatives mémorielles (par ex. « Retour à Montluc », documentaire) témoignent à leur manière d'une demande sociale de mémoire et d'histoire. Des documents qui viennent d'avocats et de la commission histoire du barreau de Lyon comportent des éléments sur l'histoire de Montluc (prison et Tribunal) et posent la question des juridictions d'exception. Ces éléments, qui documentent la période algérienne de Montluc, incitent à réfléchir à la question des témoignages qui ne sont pas des objets de cueillettes ou de récoltes mais aussi le fruit d'initiatives.

Une discussion est ainsi introduite sur la possibilité d'une ligne de réflexion autour de la question de l'enquête et des témoignages. Les témoignages sont aussi des initiatives qui incitent à la prise en compte de ce qui se passe, de courants de pensée et de sensibilité, ce qui décale un peu les termes habituels dans lesquels sont pensés les rapports histoire/mémoire, source écrite/source orale. Au cours des échanges, référence est faite aux travaux de Ph Joutard, Histoire et mémoire, conflits et Alliance, de Enzo Traverso, L'histoire comme champ de bataille, de Linda Amiri qui vient de soutenir sa thèse, La Fédération de France du Front de libération nationale. Des origines à l'indépendance (1926-1962). Proposition est faite de garder en mémoire ces questions pour les réintroduire dans les questions de l'après-midi.

MTT souligne alors une autre entrée du travail en cours qui concerne le numérique. Des entretiens sont captés en vidéo, ainsi que d'autres situations ou événements. Un document en cours de définition (DVD, ou Carnet de recherches sur hypothèses.org, ...) sera publié comme résultat de l'opération LMM dans le cadre du contrat avec le MCC. Un travail est engagé avec une équipe de Lyon1 sur des questions d'architecture numérique susceptible de développer les ressources d'interaction du numérique (annotations, outil de suivi du parcours des visiteurs sur le site internet). Ce travail vise d'un côté à proposer une interprétation des ressources documentaires rassemblées et produites autour de Montluc (montage d'une série de vidéo courtes 10 minutes autour de point clefs concernant notamment la patrimonialisation de Montluc et la période algérienne de Montluc) et simultanément à donner la possibilité au visiteur de composer à partir des ressources documentaires disponibles son propre document, et de contribuer à l'enrichissement du site ou du web-docu.

Cette dimension du numérique engage ainsi un travail qui se poursuivra au-delà de la fin du contrat LMM. Proposition est faite de garder en mémoire ces questions pour les réintroduire dans les questions de l'après-midi.

Travaux sur Arenc

Ed Naylor présente l'état actuel de ses travaux sur Arenc et décrit le document qu'il compose à partir de ses travaux, document qui devrait être prêt en Juillet, et qu'il conçoit comme un document hybride articulant récits et sources explorées et qui vaudrait aussi comme **un état provisoire** des sources disponibles sur ARENC. Ce document coproduit, comme l'article d'Ed Naylor, pourront être diffusés ou relayés (hyperlien) sur le site d'ancrages.

L'exploration des archives qu'il a conduit s'est essentiellement centré sur les Archives départementales : 154 cartons plus ou moins bien classés, et surtout les registres qui permettent des comptes mensuels d'entrée sortie et d'avoir une idée des parcours de ceux qui passent par Arenc (en moyenne 5 à 6000 personnes par an). Cela permet en particulier de signaler le rôle d'Arenc dans des chemins de reconduite à la frontière, notamment dans les années 80 : sortant de la prison des Baumettes des individus, la plupart algériens, sont immédiatement conduits à Arenc pour être expulsés.

Il signale également que les archives de l'ATOM, présente aux Baumettes depuis 1962 ont été versées aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE et sont actuellement en cours de traitement. Il signale également qu'il a eu accès aux archives CCIMP qui lui ont permis de situer grâce à des plans et documents le Hangar J/A dans le système du port, d'avoir des précisions sur son utilisation avant 1963, même si la recherche hypothétique d'un bail de cession n'a pas été couronnée de succès.

D'autres sources sont en partie accessibles sur Arenc : des images d'archives de l'INA, mais se pose la question de leur diffusion au-delà de diffusions réservées à des colloques, des réunions de travail identifiées ; des entretiens issus notamment d'un appel à témoignages qui a suscité peu d'intérêt en retour. Il insiste alors sur l'importance de négocier la publication que ce soit auprès de l'INA ou auprès des interviewés, en sachant ce qu'on veut en faire, et signale également les travaux de Nicholas Fischer, Marc Bernardot qui ont travaillé sur des sujets connexes qui peuvent éclairer l'histoire d'Arenc et la mettre en perspective. A la demande d'Emmanuel Blanchard, il est sollicité pour rédiger un article pour la revue Plein droit.

La discussion s'engage alors sur différents points soulevés par le travail d'Ed Naylor : un accord de principe est donné pour l'article pour « Plein droit », le projet LMM devant être signalé, une autorisation préalable de publication devant être demandée, ce qui ne devrait pas poser de problème.

La question des délais d'accès et de communication des témoignages et des archives est problématique et différente dans chacun des deux cas. Les témoignages posent la question de savoir quel type de diffusion il va en être fait, et de leur diffusion ou réutilisations numériques éventuelles : quel est le type de diffusion pour lequel on demande l'accord des interviewés ?

Samia souligne que les archives posent la question de leurs délais de communicabilité lorsqu'elles sont versées à des archives publiques et que des fonds doivent être traités, question qui est particulièrement sensible dans ce moment de travail sur l'histoire et les mémoires des migrations, au moment où des fonds sont versés. Yvan signale que la question posée est celle de l'aptitude des Archives publiques à recevoir des fonds récents et des délais de leur communication, qui concerne le travail de l'historien. Proposition est faite de garder en mémoire ces questions pour les réintroduire dans les questions de l'après-midi.

Samia Chabani évoque les repérages des fonds d'archives liés à Arenc et plus largement aux archives associatives de l'immigration. Elle signale que les archives de l'ATOM versées aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE sont actuellement en cours de traitement et restent inaccessibles. Elle signale également que les archives de la CCIMP sont aussi composées d'archives associatives relativement nombreuses qu'elle évoque rapidement : fonds de l'AMANA, ASTI FOS, ATOM..... Elle interroge l'intérêt des fonds publics en matière d'histoire sociale des immigrations et l'enjeu de leur enrichissement par les collectes associatives. Certains professionnels du patrimoine « font référence » aux traces les plus anciennes présentes dans leur fonds (référence à la présentation de M. Boulanger du 8 octobre 2010 à la demande d'Anrages) reprenant l'idée que l'histoire des migrations participe du mythe fondateur de Marseille. Enfin elle signale le travail qu'elle est en train de mener avec la Cimade Marseille dont les archives, relativement bien classées comptent 43 mètres linéaires distribués en cartons et en placards. Elle travaille actuellement, tenant compte que le versement aux Archives publiques rendrait ces archives inaccessibles sur un temps indéterminé et que cela pose des questions de critères de classement, avec l'hypothèse d'une autre stratégie de valorisation, propre à la Cimade Marseille permettant leur accessibilité directe. Un partenariat est recherché ainsi que des modes de financement possibles.

Samia signale qu'une armoire de ces archives concerne le centre de rétention d'Arenc, ce qui constitue un ensemble relativement riche de documents qui n'ont pas été pris en compte dans les

travaux d'Ed Naylor. Elle explique qu'il s'agit de documents non-classés, conservés par la CIMADE qui en détermine l'accès, et précise qu'elle envisage un projet de classement avec un archiviste en coopération avec la CIMADE... Elle insiste sur la gêne des intervenants de la Cimade qui sont pris entre contrôle et assistance : cette tension et les dilemmes qui en résultent se retrouvent dans les problématiques actuelles de la Cimade, notamment dans le témoignage enregistré lors de la séance du 21 Décembre à Aix-en-Provence de Mme REBOUL. Ils se retrouvent également dans les rapports d'activité de l'ATOM (qui ont été versés à Ancrages en tant que centre d'archives et sont consultables) bien que cette association soit nettement plus ancrée dans des problématiques de contrôle et de gestion de la main d'œuvre.

Une discussion s'en suit sur les possibilités de rendre compte des travaux actuels sur Arenc et de l'exploration qui permet de marquer l'état des connaissances actuelles et les récits historiques qui peuvent en être fait. Le document que Ed se propose de réaliser sera composé par une préface ou une première partie que rédigera Samia Chabani, concernant le travail de collecte d'archives et les fonds associatifs sur Arenc, ses difficultés et aussi les sources qui restent à explorer et leur accessibilité. Cette première partie de contextualisation du travail d'archives lui-même permettra de mieux comprendre l'état actuel des connaissances, la nature de l'exploration menée par Ed sur les archives des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE et de la Chambre de commerce, l'intérêt et les limites du récit d'Arenc qu'il propose, et le travail qui reste à réaliser pour élaborer un récit historiographiquement plus fondé.

La présentation de la promenade sonore est reportée à l'après-midi.

Samia Chabani présente les balades réalisées selon deux formats : balades accompagnées et balades sonores, les deux étant accessibles sur le site d'ancrages et les ressources numériques qui lui sont liées et qui permettent de télécharger le fichier audio de la promenade sonore intitulée : Marseille terre d'accueil. Elle signale que les balades patrimoniales sont un format qui tend à se multiplier en s'articulant à de nombreux dispositifs : MP 13, Quartier créatifs....

Elle signale que 6 balades commentées Marseille Terre d'accueil avec 20 personnes à chaque fois, ainsi que 3 au titre des quartiers créatifs ont été réalisées, la participation à ces balades devant donner lieu à inscription sur le site d'Hôtel du Nord, au prix de 6 euros par personnes. Elle signale les questionnements liés à la mise en place de ces balades : les remarques du CUCS sur le prix de ces balades qui en limitent l'accueil sont réalistes, même si des formules d'exemption ou de prise en charge peuvent être négociées pour des demandes de participation non solvables. Mais, plus fondamentalement cela pose la question du modèle économique de fabrication de ces ballades : les 120 euros par balades ne permettent pas de financer actuellement leur réalisation et leur conception, qui s'effectue souvent sur fonds propres. Cette question des modèles économiques de socialisation de la mémoire et de la mémoire des migrations en particulier fait partie des questions à traiter dans l'après-midi.

Dans ce cadre, il est à rappeler que la question des mémoires des quartiers populaires (ou prioritaires) sont en cours de réévaluation par le SG CIV ; Comité interministériel

des Villes, cf. le Relevé de décisions du 19 février 2013, Décision 27 : Conduire un travail de mémoire collective dans les quartiers prioritaires :

- _ Recueillir le témoignage des habitants et des acteurs de la politique de la ville.
- _ Soutenir les initiatives engagées à l'occasion du 30e anniversaire de la marche de l'Égalité.

La fin de l'opération LMM

Alain Battégay signale que la fin de l'opération LMM, dont le contrat a été signé en Juillet 2012 est prévu pour Janvier 2014. Tenant compte des difficultés administrative et financière du Cnrs au moment du passage de l'année civile, une procédure souple a été envisagée avec le Gis-Ipapic pour décaler la journée d'étude ou le colloque final en Février 2014.

Il présente alors des éléments de programmation pour des journées d'études de clôture qui pourrait se tenir aux Mille sur le thème : lieux à mémoires et à histoires multiples et rapports au passé.

Une journée pourrait être composée par la présentation de 4 lieux à mémoires multiples patrimonialisés : Rivesaltes (concurrence et complémentarités des mémoires et des histoires), Bobigny-Drancy (patrimonialisation et lieux habités), Montluc (patrimonialisation et mémoires négligées), Les Milles (histoire et mémoires industrielles et histoires et mémoires des camps). Cette journée d'études pourrait se tenir aux Milles (contact préalable favorable). Il serait demandé à chacun des intervenants sollicités de raconter l'histoire de la patrimonialisation de ces lieux, comment ils ont été transformés en mémoriaux, comment ont été faits les choix mémoires et d'histoire conduisant à la patrimonialisation actuelle, et comment aujourd'hui sont pris en comptes les autres histoires et mémoires de ces lieux, quelles questions cela pose.

Le parti-pris serait de composer cette journée en évitant les présentations institutionnelles habituelles trop lisses ou publicitaires, en faisant intervenir, selon les sites des couples chercheurs/professionnels de l'institution/association selon les cas. L'hypothèse de programmation est retenue par le groupe de travail LMM. Une Table-ronde de cloture de la journée est à concevoir.

Une autre journée accolée ou associée à cette première journée pourrait être envisagée et une discussion s'engage sur ses problématiques et ses thématiques.

Plusieurs suggestions sont énoncées :

- sur le titre :

lieux de mémoires et rapports au passé (Yvan)

Autres possibilités :

Lieux à mémoires et à histoires multiples et rapports présents au passé

Lieux de croisements de mémoires et d'histoires et rapports présents au passé

-sur les thèmes et les problématiques:

- Autour de la question de l'internement, des camps, des dispositifs de répression, l'articulation entre l'incarcération/enfermement et l'état de droit-régime d'exception des noms de contributeurs potentiels sont signalés (Ed) : Nicholas Fisher, Sylvie Thénault). On peut rajouter Olivier Clochard, Louise Tassin (doctorante URMIS, travaille sur Lampedusa), en outre Marc André pourrait être invité à évoquer son travail. Et pourquoi pas A.Moumen sur la question des Harkis pour parler d'ongles ou Christiane Garnerio sur la frontière franco-italienne (Yvan)

Dans cette perspective la question de la de la justice d'exception semble aussi pertinente.

La question du poids de l'internement et des migrations dans les cultures publiques de la mémoire pourrait élargir la thématique (Alain). Une contribution sur l'introduction des camps et des dispositifs de répression dans le récit historique en France pourrait être envisagée (Yvan) qui est d'accord.

-La question de la place des Algériens dans les mémoires publiques en France ferait sens et écho par rapport aux travaux engagés sur Montluc et sur Arenc. Un tel thème exigerait des éclairages transnationaux et transdisciplinaires (Samia).

-Le thème des mémoires inconfortables, embarrassantes, gênantes (MTT, Alain, Ed) devrait être introduit dans la question des lieux à mémoires multiples, des processus de patrimonialisation, des enjeux d'interculturalité. Cela pourrait ouvrir aussi sur la question de l'offre et des demandes sociales de mémoire (Samia)

- Des travaux signalés autour des Récits du présent (samia) pourraient donner lieu à exposés et abonder une table ronde autour des archives du présent avec la participation d'archivistes d'associations. La participation de collègues italiens travaillant sur ces questions est souhaitée, qui permettrait de mettre en perspective la question du versement ou du versement aux archives publiques.

Avant que la réunion s'achève, des décisions sont prises :

- 1- Rester en contact, par mail, dans les semaines qui viennent pour préciser le format et le propos des journées d'études envisagées pour la clôture du programme.
- 2- Une réunion de coordination de LMM apparaît nécessaire pour finaliser le programme de ces journées, identifier les contributeurs éventuels, préciser les questions que nous souhaiterions qu'ils traitent. **Vendredi 4 Octobre , Aix en Provence.**

Relevé de décisions :

Fin Juillet 2013 : Ed Naylor envoie un document hybride articulant récit et sources sur Arenc

Samia Chabani met en chantier un texte de présentation sur le travail d'archives et Arenc

Eté 2013

Prise de contacts pour la journée avec les 4 sites (Alain)

Composition d'un argumentaire pour les journées d'études.

Automne 2013

Vendredi 4 Octobre , Aix en Provence, réunion de coordination de LMM

Février 2014

Journée d'études de clôture du programme LMM-Ipapic

Présents : Alain Battegay, Marie-Thérèse Tetu, Yvan Gastaut, Samia Chabani.

Excusé : Ed Naylor

L'ordre du jour de la réunion porte d'une part sur l'état des lieux des enquêtes sur Montluc et Arenc, et d'autre part sur les colloques et publications envisagées à partir du programme LMM

Arenc

Les participants ont reçu les éléments envoyés par Ed Naylor et s'interrogent sur le calendrier et le type de publication envisageable.

Samia Chabani fait un état de l'avancement des démarches entreprises auprès de la Cimade et souligne la richesse de leurs archives sur Arenc. Elle souligne également l'intérêt des témoignages avec les acteurs et témoins d'Arenc, bien qu'ils soient encore en nombre réduits (8). Elle indique que le travail de Ed est une contribution intéressante, mais inachevée au regard de l'objectif qui consiste à proposer un récit historique d'Arenc.

Proposition lui est faite d'écrire non pas une préface comme il avait été envisagé lors de la réunion LMM de Lyon, mais une contribution originale sur la démarche de constitution des archives d'Arenc, ce qui permettrait de mettre le travail de Ed en perspective. Les deux textes seraient alors des contributions convergentes autour d'un même objet, et pourraient être considérées comme complémentaires. Samia Chabani réagit favorablement à la proposition.

La partie sur Arenc pourra comporter dans le rapport trois entrées : les fonds d'archives d'Arenc, (versement aux archives publiques, place dans le travail des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE, la question des archives privées) : la constitution du/des récits historiques d'Arenc ; la conception et la réalisation de la balade patrimoniale partant d'Arenc et intitulée « Marseille Terre d'accueil ».

Montluc

Marie-T Tetu et Alain Battegay exposent la démarche de réalisation et d'écriture numérique dans laquelle ils sont engagés, présentent des *slides* et les question d'architecture des données sur lesquelles ils travaillent. L'idée est de concevoir une forme d'écriture numérique qui présente des documents, leur interprétation et ouvre la possibilité de contributions ultérieures en permettant au public : de constituer leurs propres récits, de contribuer à la documentation, de commenter des documents et des interprétations. Cette forme de publication est pertinente en tenant compte du caractère inachevé des enquêtes menées sur la patrimonialisation de Montluc et sa transformation en Mémorial d'une part, et sur la « période algérienne du fort, de la prison Montluc et du Tribunal militaire attendant ».

L'ouverture d'un micro-site dans le cadre de Mediamed est envisagée avec le responsable de la publication numérique, qui est intéressé par les questions d'écriture numérique et de patrimonialisation. La coopération est en cours. Une première version devrait être en ligne en Mars,

peut-être avec accès restreint. Des produits intermédiaires (numériques, articles) pourront figurer dans le rapport final.

Rapport/Publications/Colloques/ Journées d'études.

Deux journées d'étude sont envisagées pour la fin du programme LMM :

15 Mars : En prolongement du travail sur Montluc et sur le thème des camps et lieux d'internement récemment patrimonialisés à l'épreuve du multiple, une journée est envisagée au camp mémorial des Milles. Le programme qui a été ajusté depuis le 2 Octobre et est en cours de finalisation (voir Fichier joint)

22 Mars : Une journée de restitution est envisagée pour le 22 Mars, aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. En fichier joint, le programme de la journée à son stade actuel

Une procédure de prolongement de dépenses a été engagée jusqu'au 30 Mars 2014, le contrat se finissant le 12 Janvier 2014.

Des éléments de composition du rapport sont à prévoir, pour finalisation le 30 Mars

Un dossier sur Lieux à mémoires multiples peut être composé et proposé à publication dans diverses revues (Migrations société....)

Relevé de Décision et Calendrier

.fin Octobre/début Novembre : remise de rapport de Ed Naylor

.Fin Décembre : Contribution attendue de Samia Chabani

Gastaut : prise de contact avec des intervenants de la journée du 22 Mars

Battegay : prise de contact avec des intervenants de la journée du 22 Mars et du 15 Mars

. Début janvier :

-finalisation de la journée du 22 Mars aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE.
Mise au point du matériel d'information et de communication. Composition du public

-finalisation de la journée du 15 Mars au camp des Milles.

30 Mars

Remise du rapport au Ministère de la Culture. Clôture administrative et financière de l'opération LMM.

Annexe 7 : Annonce et programme de la journée d'études du 22 Mars



Journée d'étude

Camps et lieux d'internement récemment patrimonialisés à l'épreuve du multiple

Site Mémorial du camp des Milles, Samedi 15 Mars 2014

Cette journée d'étude prend comme thème la question des **Camps et lieux d'internement récemment patrimonialisés à l'épreuve du multiple**.

Elle s'appuie sur la présentation de trois lieux de mémoire et d'histoire qui rencontrent, selon des modalités différentes, la question du multiple : le Mémorial des Milles, le Musée mémorial de Rivesaltes, le Mémorial Montluc. Il est demandé à chacun des intervenants sollicités travaillant sur les différents sites de raconter l'histoire de la patrimonialisation de ces lieux : Comment ont-ils été transformés en mémoriaux ? Quelles conjonctions d'acteurs, d'événements, de logiques ont pesé dans le processus de patrimonialisation ? A quels débats ont donné lieu les choix de mémoires et d'histoire conduisant à la patrimonialisation actuelle ? Comment aujourd'hui sont prises en compte les autres histoires et mémoires de ces lieux ? Quelles questions cela pose, quelles sont les initiatives ou dispositifs dans et autour de ces lieux qui interrogent, prennent en compte et travaillent le croisement d'histoires et de mémoires en ces lieux ?

Le parti-pris est de composer cette journée à partir de présentations problématisées, orientées par cette trame de questionnement et faisant intervenir, selon les sites, des couples professionnels/ chercheurs (historiens, sociologues, anthropologues)/ associations travaillant sur l'histoire et les mémoires de ces lieux.

Le premier objectif de l'exercice est de dresser un état des lieux des interrogations et des pratiques concernant la façon dont ces lieux de patrimonialisation récente et en partie inachevée se retrouvent à l'épreuve de croisements d'histoires, de mémoires, d'usages.

Le second consiste à faire émerger, par des regards diversifiés portés sur ces expériences, des manières d'approcher les enjeux, les difficultés et les ressources liées à la complexité de ces camps et lieux d'internement et de leurs devenirs patrimoniaux.

Matinée :

9h-9h30 Introduction et accueil : **Alain Battegay**, *sociologue Lames-cnrs*, **Alain Chouraqui**, *Président de la Fondation du camp des Milles-Mémoire et éducation et directeur de recherches au cnrs*

9h30-11h 15 Visite problématisée : La transformation des Milles en mémorial (inauguré en 2012) dédié à la période pendant laquelle le site, une tuilerie désaffectée, a été utilisé comme camp d'internement et de déportation 1939-1942. Construction de la mémoire du site-mémorial et place de la mémoire industrielle. Comment construire dans ce mémorial les rapports à son voisinage immédiat, encore composé d'anciens travailleurs de la tuilerie des Milles, et comment croiser histoires et mémoires des camps et histoire et mémoires industrielles ?

Une visite problématisée du camp permettra d'exposer en situation ces éléments et interrogations avec la participation de Bernard Mossé, Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, et Philippe Mioche, historien...

Pause café

11h30-13h15 Le camp de Rivesaltes inscrit depuis 2010 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ilôt F) est en cours de transformation en Mémorial dont la première pierre a été posée en 2012. Plusieurs périodes d'usages en marquent l'histoire et focalisent des mémoires, souvent évoquées comme étant en concurrence comme l'évoquent la série de stèles commémoratives qui en marquent l'entrée. Comment les projets actuels du Musée mémorial prennent en compte la pluralité des histoires et des mémoires qui se croisent en ce lieu. Comment penser des dispositifs de socialisation de la mémoire et de l'histoire du camp ?

Intervenants : Abderrahmane Moumen, chargé de recherches Association Génériques, Nathalie Fourcade, Chef de Projet au Mémorial

Après-midi

14h15-16h00 Le mémorial Montluc a été patrimonialisé en 2010 et transformé en Mémorial dédié à la période 42-44, au moment où la prison était allemande, en évoquant les autres périodes de l'histoire de la prison (et notamment la période algérienne de Montluc) que de manière latérale et marginale. Comment dans le cadre du processus de patrimonialisation engagé se conçoivent les ouvertures à d'autres périodes et le rapprochement du récit du Mémorial avec le récit historique ?

Intervenants Philippe Rivé ou Antoine Grande Mémorial Montluc- accord de principe à confirmer/ chercheurs Battegay/Tetu .

Pause café

16h15 -17h30 Une table ronde de clôture est envisagée qui permettrait de procéder à un exercice de synthèse coopérative mettant en perspective les questions soulevées dans la journée. Débat avec la salle.

Discutant : Hélène Hatzfeld (Gis-Ipavic), Jordi Guixé Coromines, historien, projet Observatoire des Mémoires européennes, Université de Barcelone



GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE
Institutions Patrimoniales
et pratiques Interculturelles



**L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc :
une mémoire à venir ?**

Journée d'étude et de restitution du projet « Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité »

Archives Départementales, 18 rue Mirès, Marseille 13003

Samedi 22 Mars 2014

Les deux enquêtes présentées, sur la Prison Montluc (Lyon) transformée en Mémorial et sur le Centre de rétention d'Arenc (Marseille) aujourd'hui détruit, entendent apporter une contribution au courant de recherches qui, depuis quelques années, renouvelle le récit historique des camps et lieux d'internement en France et dans l'Algérie coloniale, en montrant le caractère durable et massif des pratiques administratives d'internement, en insistant sur les différences entre prisons et camps - et en éclairant des expériences de détenus et d'internés.

Ces deux enquêtes – qui ont bénéficié du soutien du Ministère de la culture, appel à projets « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales » 2011- ont été orientées à partir d'un questionnement partagé sur les connaissances historiographiques et sur les destins patrimoniaux contrastés et contemporains de ces deux lieux. Elles ont conduit à documenter des fragments négligés d'histoires et de mémoires de chacun de ces lieux par des productions et des explorations d'archives et de témoignages, à analyser les conditions de leur patrimonialisation ou de leur non patrimonialisation, et à explorer, simultanément, des formes possibles de socialisation de ces histoires et mémoires. Cette démarche qui croise sources orales et écrites, selon des méthodologies et des orientations encore en chantier, contribue, par des approches micro-situées, à la réflexion sur les rapports entre histoires et mémoires dont les coopérations et les conflits sont dynamisés par les ressources du numérique et par l'écriture numérique.

Les travaux effectués et la documentation rassemblée éclairent l'histoire et les mémoires des algériens dans ces deux lieux de répression et de rétention, et tentent de rendre compte de leur prise en compte aujourd'hui marginale dans les processus de patrimonialisation en cours.

C'est ce qui conduit à considérer l'hypothèse de la rétention des algériens à Arenc et leur répression à Montluc comme une histoire et une mémoire à venir, participant à la connaissance de la multiplicité des mémoires et des histoires qui se croisent en tels lieux, et à leur socialisation contemporaine.

ENTREE LIBRE SUR INSCRIPTION auprès de : Communication@ancrages.org

L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc : une mémoire à venir ?

Matin 9h-12h15

9h -Accueil- Introduction/présentation de la journée

J. Ursch, Conservatrice générale du Patrimoine, Directrice des Archives départementales des Bouches-du-Rhône ; Alain Battegay, sociologue Cnrs Lames-Mmsh Aix-en-Provence ; Samia Chabani, sociologue, directrice de l'association Ancrages

9h30 : Arenc, archives et récits historiques d'un lieu de rétention effacé

9h30- 10h Ed Naylor, historien : Les origines d'Arenc comme centre de rétention pour les Algériens

10h-10h30 Y Gastaut, historien, Urmis, Université de Nice : La découverte médiatique d'Arenc : émotions et dénonciations 1975-1982

PAUSE

10h 45- 11h15 J. Ursch, Conservatrice générale du Patrimoine : Les archives d'Arenc aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

11h 15-11h45 S Chabani, sociologue, association Ancrages: A la recherche des traces et des mémoires d'un lieu effacé

11h45-12h15 **Discussion introduite par** : Stéphane Mourlane, historien, Telemme, Mmsh-Aix en Provence

Après- midi 13h45 - 17h30

13h45 -16h 30 De la prison au Mémorial Montluc : patrimonialisation et choix de mémoire

13h45-14h15 Alain Battegay, sociologue, Cnrs Lames : Chronique d'une patrimonialisation récente

14h15-14h45 Marie-Thérèse Tetu sociologue, Centre Max Weber, Lyon : La période algérienne dans la prison et dans le mémorial

14H45-15h15 Marc André historien, Lyon : Ecrire l'histoire des Algériens à Montluc

15h15-15h45 Philippe Rivé/Antoine Grande, Mémorial Montluc : Le mémorial et l'ambition d'une mémoire équilibrée et étudiée (*accord de principe à confirmer*)

15h45-16h15 **Discussion introduite par** Linda Amiri, historienne

PAUSE

16h30-17h30 Table-ronde de clôture et synthèse coopérative, animée par Hélène Hatzfeld, Ministère de la culture, Directrice du Gis-Ipapic.

« De la fabrique du patrimoine et des récits historiques et mémoriels: enjeux de méthodes, enjeux d'interculturalité » avec la participation de Stéphane Mourlane, Linda Amiri, Jacqueline Ursch et des participants au projet « Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité ».

Le projet «lieux à mémoires multiples» est soutenu par le Ministère de la Culture, dans le cadre de l'appel à projets «Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles» (www.ipapic.eu)

Le GIS Institutions patrimoniales et pratiques Interculturelles met en réseau des institutions patrimoniales (archives, musées, bibliothèques), des laboratoires de recherche, des associations pour mener à partir du levier interculturel un travail collectif de recherches et de réflexion critique. Il résulte du groupe de travail créé en 2008 par le Ministère de la Culture et de la Communication (DREST) dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel.

Ce projet s'appuie sur le constat que les institutions patrimoniales, par leurs missions et leurs pratiques, sont au cœur des mutations du monde contemporain. Les musées, centres d'archives, bibliothèques ou médiathèques, quels que soient leur statut, leur localisation, leur taille, leur spécialisation sont confrontés directement à un double défi.

Le défi de l'interculturalité, posé par la reconnaissance de la diversité des formes d'expression culturelles, la multiplication et la diversification des échanges dans le monde contemporain, par la complexification des sociétés et les changements dans les pratiques culturelles ;

Le défi du patrimoine et des processus de patrimonialisation posé par l'extension de la notion de patrimoine et par les demandes de reconnaissance sociale et politique qui s'y trouvent impliqués, notamment en termes de représentations, d'enjeux mémoriels ou de politiques de la mémoire.

Informations pratiques et modalités d'inscription

Entrée libre sur inscription au 09 50 74 04 67
Communication@ancrages.org
<http://www.ancrages.org>

Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre
 18-20 rue Mirès 13003 Marseille
 Site : www.archives13.fr

Accès : M^o ligne 2 (stations Désirée-Clary ou National) Bus : lignes 35 (arrêt Chambrac) ou 70 (arrêt Ruff-Mirès)
 Tramway : station Arenc-Euromed
 Navette Aix-Marseille Pôle Joliette, arrêt Désirée Clary

Journée d'études et de restitution

L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens à Arenc et Montluc : une mémoire à venir ?

Samedi 22 Mars 2014

Archives Départementales
des Bouches du Rhône
18, rue Mirès - Marseille 13003

Journée d'études et de restitution

«Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité»

Les deux enquêtes présentées, sur la prison Montluc (Lyon) transformée en Mémorial et sur le Centre de rétention d'Arenc (Marseille) aujourd'hui détruit, entendent apporter une contribution au courant de recherches qui, depuis quelques années, renouvelle le récit historique des camps et lieux d'internement en France et dans l'Algérie coloniale, en montrant le caractère durable et massif des pratiques administratives d'internement, en insistant sur les différences entre prisons et camps - et en éclairant des expériences de détenus et d'internés.

Ces deux enquêtes ont été orientées à partir d'un questionnement partagé sur les connaissances historiographiques et sur les destins patrimoniaux contrastés et contemporains de ces deux lieux. Elles ont conduit à documenter des fragments négligés d'histoires et de mémoires de chacun de ces lieux par des productions et des explorations d'archives et de témoignages, à analyser les conditions de leur patrimonialisation ou de leur non patrimonialisation, et à explorer, simultanément, des formes possibles de socialisation de ces histoires et mémoires. Cette démarche qui croise sources orales et écrites, selon des méthodologies et des orientations encore en chantier, contribue, par des approches micro-situées, à la réflexion sur les rapports entre histoires et mémoires dont les coopérations et les conflits sont dynamisés par les ressources du numérique et par l'écriture numérique.

Les travaux effectués et la documentation rassemblée éclairent l'histoire et les mémoires des algériens dans ces deux lieux de répression et de rétention, et tentent de rendre compte de leur prise en compte aujourd'hui marginale dans les processus de patrimonialisation en cours.

C'est ce qui conduit à considérer l'hypothèse de la rétention des algériens à Arenc et leur répression à Montluc comme une histoire et une mémoire à venir, participant à la connaissance de la multiplicité des mémoires et des histoires qui se croisent en tels lieux, et à leur socialisation contemporaine.



Matin

9h00 : Accueil - Introduction et présentation de la journée par **Jacqueline Ursch, Alain Battagay**

Arenc, archives, récits et historiographie d'un lieu de rétention effacé

9h30- 10h : Les origines d'Arenc comme centre de rétention pour les Algériens
Ed Naylor, historien

10h-10h30 : La découverte médiatique d'Arenc : émotions et dénonciations 1975-1982
Yvan Gastaut, historien, Urmis, Université de Nice

Pause

10h 45- 11h15 : Les archives d'Arenc : aux AD13
Jacqueline Ursch, archiviste

11h 15-11h45 : Les mémoires militantes au service de la transmission de l'histoire d'Arenc. Récits et archives de la CIMADE.
Samia Chabani, sociologue et directrice de l'association Ancrages.

11h45-12h15 : Discussion introduite par **Stéphane Mourlane**, historien, Telemme, MMSH-Aix en Provence

Après-midi

De la prison au Mémorial Montluc : patrimonialisation et choix de mémoire

13h45-14h15 : Chronique d'une patrimonialisation récente
Alain Battagay, sociologue, Lames-Mmsh Aix-en-Provence.

14h15-14h45 : La période algérienne dans la prison et dans le mémorial
Marie-Thérèse Tétu sociologue, Centre Max Weber, Lyon

14h45-15h15 : Ecrire l'histoire des Algériens à Montluc
Marc André historien, Lyon

15h15-15h45 : Le mémorial et l'ambition d'une mémoire équilibrée et étudiée
Philippe Rivé / Antoine Grande, Mémorial Montluc (sous réserve)

15h45-16h15 Discussion introduite par **Linda Amiri**, historienne

Pause

16h30-17h30 : Table-ronde de clôture et synthèse coopérative, animée par **Hélène Hatzfeld**, Ministère de la culture, Directrice du Gis-Isapic.

« De la fabrique du patrimoine et des récits historiques et mémoriels : enjeux de méthodes, enjeux d'interculturalité » avec la participation de **Stéphane Mourlane, Linda Amiri, Jacqueline Ursch** et des participants au projet « Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité » et à la journée.



Annexe 7 : PREFIGURATION DE LA PLATEFORME NUMERIQUE « MONTLUC, UN LIEU A HISTOIRES ET A MEMOIRES MULTIPLES »

ARCHITECTURE DE LA PLATEFORME NUMERIQUE
« MONTLUC, UN LIEU A HISTOIRES ET A MEMOIRES MULTIPLES »

Les quatre volets



Volet 1

La chronique de la patrimonialisation 1998/2013

 <p style="text-align: center;">entrez</p>	<ol style="list-style-type: none">1- les prémices 1994/20042- la fermeture des prisons en 20093- le pilotage par le préfet 2007/20104- un mémorial centré sur la période 1943/19445- qui prend en charge ce lieu de mémoire ?6- les débats autour de l'inscription7- le plan de relance 2009/2010	 <p style="text-align: center;">entrez</p>	<ol style="list-style-type: none">1- la vente du site non classé2- le projet initial3- la reprise du dossier en 2012 par le nouveau président de Lyon 3-Jen Moulin4- la visite du site par Lyon 3 et la décision de ne pas casser et de ne pas abandonner5- la redéfinition du projet Lyon 36- la construction d'un projet partagé	 <p style="text-align: center;">entrez</p>	<ol style="list-style-type: none">1- retrouver l'ambiance des années 19402- préserver, restaurer, exposer dans l'urgence3- nettoyer, dignifier, chercher la matière4- les espaces remarquables restaurés5- les espaces remarquables en débat6- les évolutions des choix de conservation, d'exposition et de protection du site
--	---	--	---	---	---

Les moments-clefs d'un choix

Le destin du site non classé

Conserver et restaurer

Volet 2

Les Algériens à Montluc 1957/1961

 <p style="text-align: center; color: white;">entrez</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Boudina rencontre la famille de Bougandoura guillotiné en 1961 2- l'itinéraire de Bougandoura par l'historien, Marc André 3- au procès d'A. Rabah, G. Cochet, avocat commis d'office 4- la demande de grâce présidentielle par G. Cochet 5- les exécutions de Kabouche et Dehil, lectures de témoignages 6- l'inhumation au cimetière et le rapatriement des corps 	 <p style="text-align: center; color: white;">entrez</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- le site : un fort, un tribunal, une prison 2- des avocats lyonnais en Algérie 3- le TPFA de Lyon 1958/1961 4- deux modes De défense 5- un circuit entre prisons et camps 6- le quotidien des condamnés à mort du FLN 7- les nuits des condamnés à mort : lectures 8- itinéraires de combattants
<p style="color: white; font-weight: bold;">11 condamnés à mort guillotins à Montluc</p>	<p style="color: white; font-weight: bold;">Montluc dans le dispositif de répression des Algériens</p>	 <p style="text-align: center; color: white;">entrez</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- la guerre d'Algérie à Lyon : des initiatives dans la ville 2- « Retour à Montluc » un film de Mohamed Zaoui 3- en 2012 commémoration du 17/10/1961 à Vaulx-en-Velin 4- une histoire et une mémoire familiale 5- Lyes Kaouah, comédien, « une histoire qui est doublement la mienne » 6- des initiatives mémorielles en Algérie
<p style="color: white; font-weight: bold;">Des initiatives mémorielles en 2010/2013</p>			

Volet 3

Visiter Montluc en 2010/2013

 <p>entrez</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1- Visiteurs d'une histoire familiale 2- un témoin de Jehovah de retour à Montluc 3- Visiteurs étrangers 4- visiter une prison 5- visiter en famille 6- une sortie éducative 7- de Saint-Genis Laval à Montluc 	 <p>entrez</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1- Montluc dans le réseau des lieux de la 2ème Guerre mondiale 2- visiter et commémorer 3- Visiter avec un témoin 4- les ateliers pédagogiques 5- visiter avec sa classe de Dagneux à Montluc 	 <p>entrez</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1- la télévision chinoise sur les traces des étudiants-travailleurs chinois en 1921 2- M. Boudina, le retour à Montluc d'un ancien condamné à mort algérien 3- les visites Des avocats 4- ce que visiter une prison veut dire
<p>Les visiteurs des journées du patrimoine</p>		<p>Visiter, commémorer, éduquer</p>		<p>Visites imprévues, visites critiques</p>	

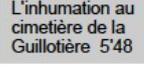
Volet 4

Quelles mémoires ?

 <p>entrez</p> <p>Des choix d'histoire et de mémoire</p>	<p>1- un mémorial centré sur la période 1943/1944</p> <p>2- Le comité de pilotage et les équilibres mémoriels</p> <p>3- deux histoires, deux mémoires. Juifs et Résistants, Une mémoire Commune ?</p>	 <p>entrez</p> <p>Entre histoire et travail de mémoire - questions latentes</p>	<p>1- les vertus pédagogiques du procès Barbie ?</p> <p>2- l'analogie entre Touvier et Barbie</p> <p>3- Lyon capitale de la Résistance ?</p> <p>4- Montluc sous Vichy</p> <p>5- les liens entre Montluc et le TPFA</p> <p>6- le travail de mémoire du Barreau de Lyon et Montluc</p>	 <p>entrez</p> <p>Les évolutions de Montluc et de la mémoire nationale - une histoire en cours</p>	<p>1- la mémoire nationale, une mémoire des guerres</p> <p>2- Montluc en temps de paix. Des fragments d'histoire</p> <p>3- la mise en place d'un conseil scientifique</p> <p>4- les évolutions aux abords de Montluc</p> <p>5- les évolutions annoncées en 2013 et la nouvelle feuille de route</p>
---	---	--	--	--	---

Modèle de page : Exemple, Volet 2 Colonne 1.

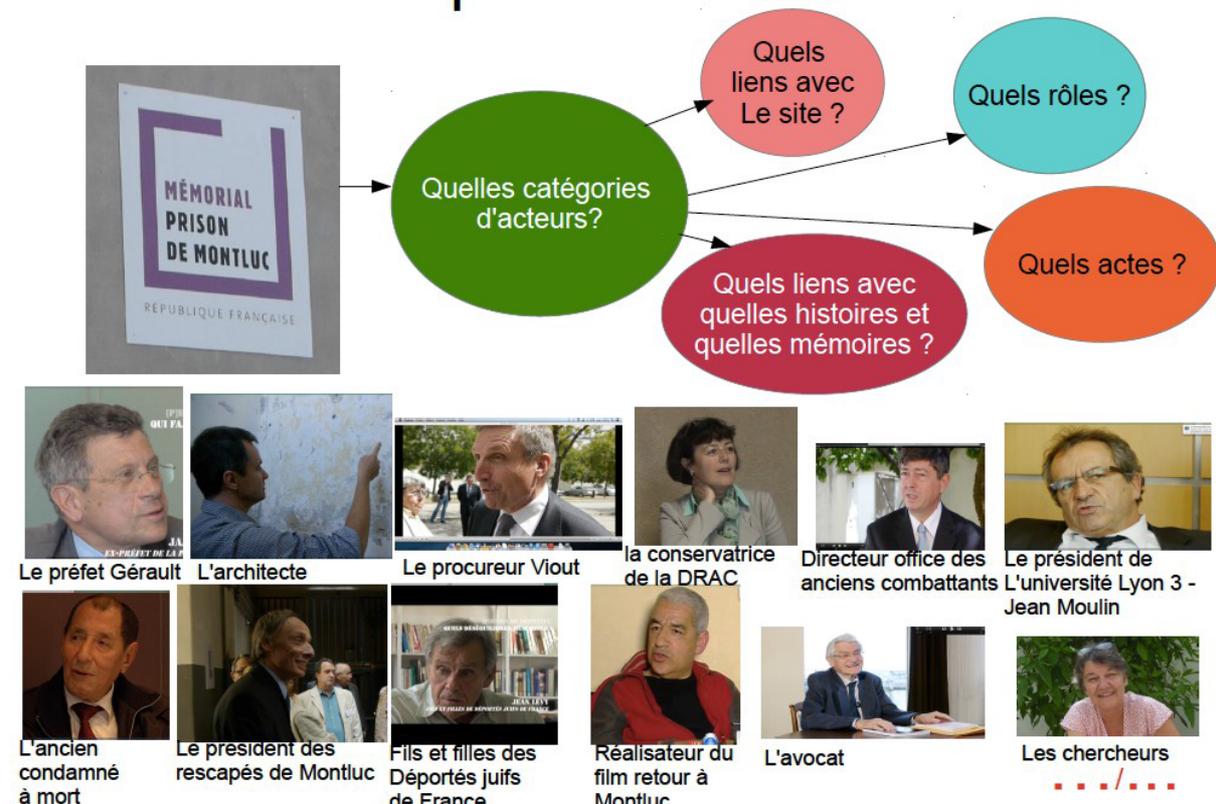
11 condamnés à mort guillotins 1959/1961

Textes	Vidéo et documents	En voir plus extraits	Photos et cartes
	<p>Vidéos : les lire dans l'ordre ou choisir votre parcours</p>  <p>Film d'introduction : « Les oubliés de Montluc »</p>	<p>La demande de la grâce présidentielle G. Cochet, avocat 6'39</p>  <p>M. Boudina, rencontre la famille de Bougandoura, guillotiné 1'25</p> 	<p>Photos</p>   <p>Ahmed Cherchari Salah Dehil</p>  <p>La tombe d'Ahmed Cherchari au cimetière d'El Alia à Alger</p>
<p>Mots-clefs</p>	<p>Documents</p>  <p>Article du Progrès paru le 27/09/1959</p>	<p>L'itinéraire de Bougandoura, Marc André, historien. 2'37</p>  <p>Au procès d'A. Rabah, G. Cochet, avocat commis d'office 2'10</p> 	<p>Cartes</p>  <p>Carte des lieux de la répression à Lyon</p>
<p>En savoir plus (biblio, web...)</p>  <p>Un film de la TV algérienne sur Zabana, 1^{er} guillotiné le 19/05/1956 à Alger</p>		<p>Les exécutions de Dehil et Kabouche – Témoignages de Khalef et La Phuong</p>  <p>L'inhumation au cimetière de la Guillotière 5'48</p> 	

ENQUETE SUR LA BASE DE DONNEES

Qui sont les acteurs de la patrimonialisation ?

Acteurs de la patrimonialisation



Le préfet Gérard



L'architecte



Le procureur Viout



la conservatrice de la DRAC



Directeur office des anciens combattants



Le président de l'université Lyon 3 - Jean Moulin



L'ancien condamné à mort



Le président des rescapés de Montluc



Fils et filles des Déportés juifs de France



Réalisateur du film retour à Montluc



L'avocat

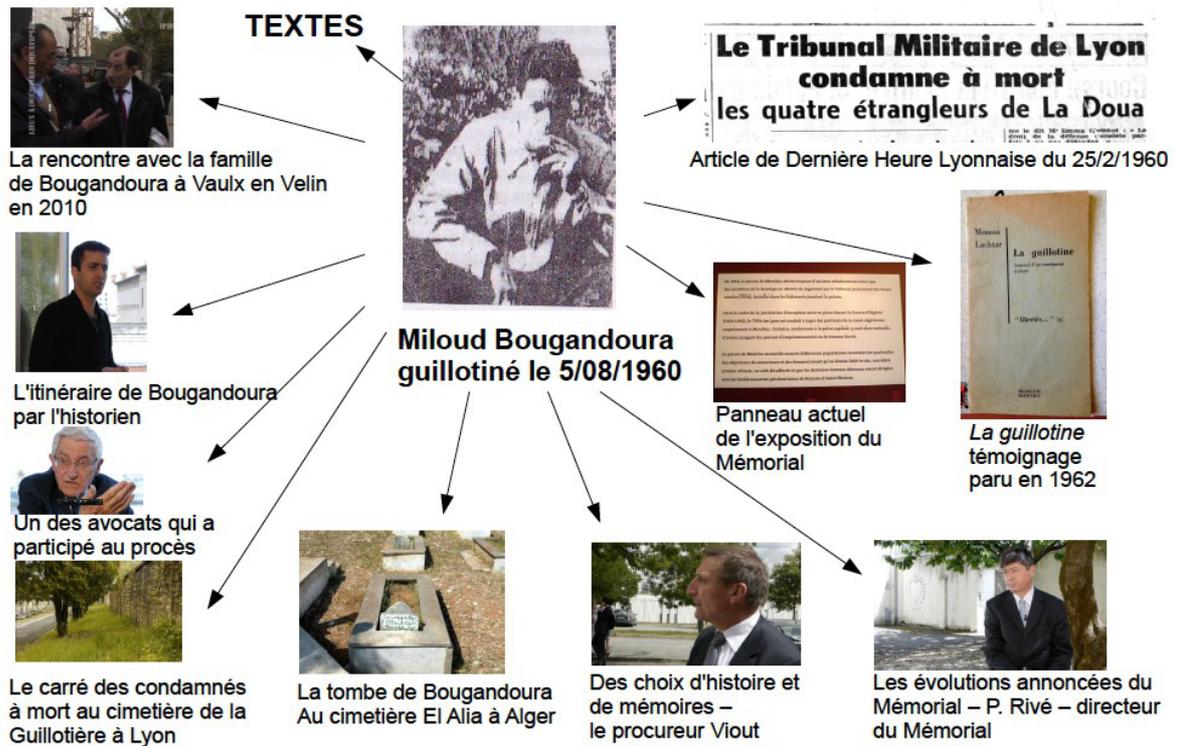


Les chercheurs



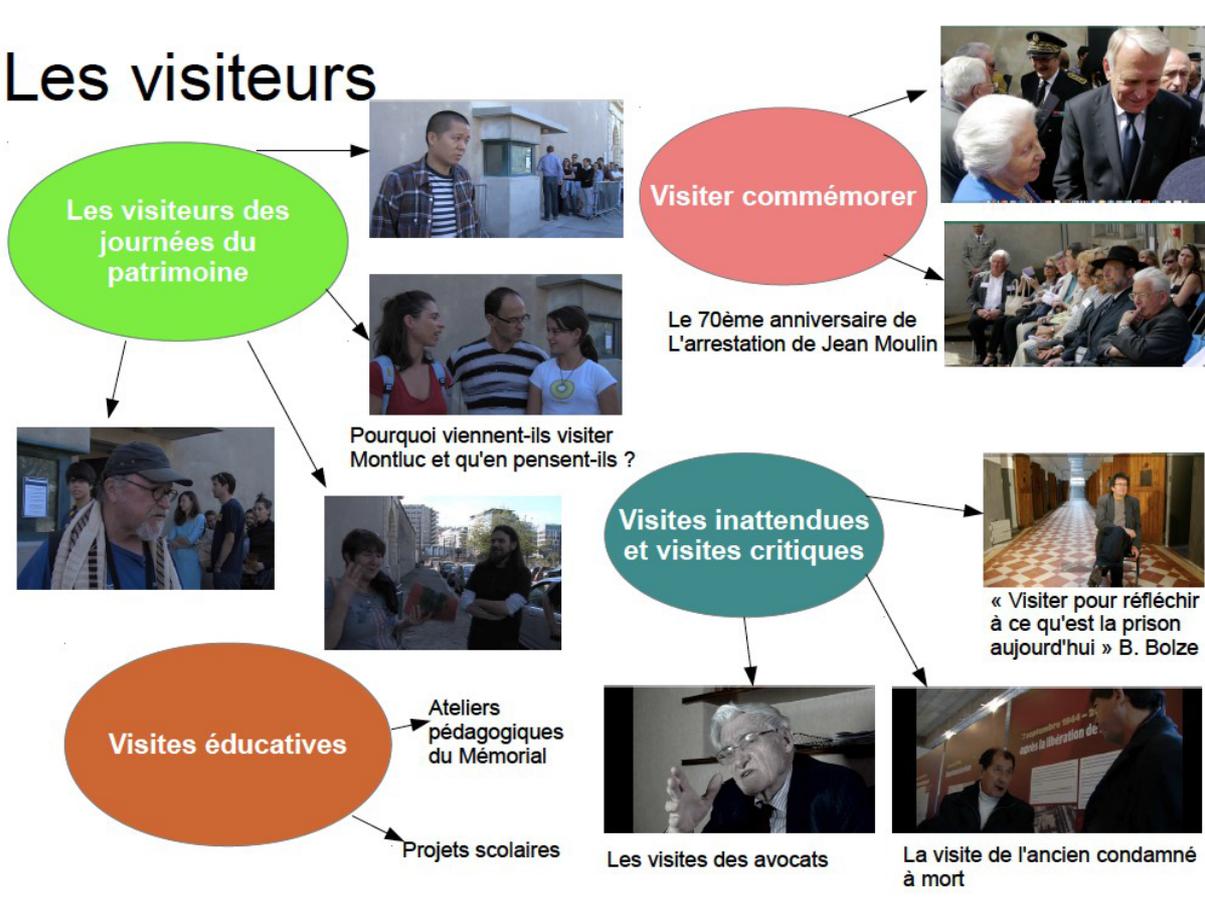
ENQUETE SUR LA BASE DE DONNEES

Requête : *Bougandoura/terroristes/héros/martyrs/guillotinés/FLN*



ENQUETE SUR LA BASE DE DONNEES

Les visiteurs



Carte interactive et lisibilité des lieux à mémoires multiples

